

Août 2025

HORS SÉRIE

DRUSinfos

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE VOTRE VILLE

# Drusenheim aujourd'hui

EVOLUTION DE LA COMMUNE AU COURS  
DES 25 DERNIÈRES ANNÉES



**2001**



**2025**



# Sommaire



## Drusenheim 2001-2025

Chiffres clés

3



## Jeunesse

Investir pour la réussite de nos enfants

56



## Entretien avec Jacky Keller

6



## Animations

Une ville animée et culturelle

64



## Grands projets

Les projets qui façonnent le visage de Drusenheim

10



## Vivre ensemble

Le lien social, élément essentiel de la cohésion

74



## Un cadre de vie privilégié

22



## Environnement

Préserver l'environnement

90



## Sécurité

34



## Gestion financière

100



## Dynamisme

44



# Drusenheim en chiffres clés

## Population



**5 357 habitants** (Insee 2022)

+13 % d'habitants

depuis 2001 (4 723)

Population estimée en 2025 :

**5 487 habitants**



Population Bas-Rhin :

**1 156 963** (Insee 2022)

+ 11,2 % d'habitants

depuis 2001 (1 040 521)

**Un vieillissement de la population contrebalancé par une offre de logement dynamique :**

Composition de la population				
	Drusenheim		Bas-Rhin	France
	2001	2025	2025	2025
Pourcentage des 0-29 ans dans la population	37 %	31 % (-6 %)	35 %	35 %
Pourcentage des 60 ans et + dans la population	18%	27 % (+9 %)	26 %	27 %

**Une structure de ménages qui change :**

En 2025 les familles monoparentales représentent 11% des ménages contre 4% en 2001.

**L'augmentation des familles monoparentales nécessite une plus grande offre de logement.**

## Habitat



**2 331 logements**

dont 75,4 % de maisons  
et 24,5 % d'appartements.

**+ 33 % de logements  
depuis 2001 (1 748)**



**74,7 % de propriétaires**

(2001 : 70,2 %)

**25,3 % de locataires**

(2001 : 29,8 %)

**Lotissements créés dans la commune  
depuis 2001 :**

Lotissement	Lots	Logements (individuels et collectifs)
Kreuzrhein 2	26	26
Stockwoerth 1	81	124
Stockwoerth 2	117	206
Les Musiciens	12	20
Jeanne d'Arc	64	120
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>496</b>

## Éducation



2 écoles **maternelles**,  
1 école  **primaire**,  
1 **collège**  
1 **service périscolaire**



**1 017 élèves** de la maternelle au collège  
+ 17 % d'élèves depuis 2001 (872)



**265 élèves accueillis** en moyenne chaque midi  
au restaurant scolaire **Kiwini**  
et **330 élèves** au restaurant scolaire du **collège**

## Culture

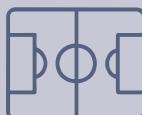


**2 salles de spectacle, 1 auditorium,**  
**1 musée, 1 salle d'exposition**  
2024/25 : 15 concerts, 6 expositions,  
9 spectacles et représentations,  
des conférences, des soirées à thèmes  
**15 000 spectateurs** en moyenne par an

### 1 Médiathèque

En moyenne par an :  
9500 visiteurs, 1100 abonnés  
et 31 800 documents prêtés

## Sport et vie associative



**36 infrastructures sportives** avec : 2 salles omnisports (basket, handball, badminton, gym, danse rythmique, etc.), un dojo, une salle de danse, une salle de fitness musculation, 2 terrains de foot, un terrain de rugby, un skate parc, un pumptrack, un parcours de santé, une piscine, un boulodrome, un city stade, 4 courts de tennis, un étang de pêche, un parcours canin, etc.)



**23 associations sportives**  
et **1 800 licenciés**



### 3 labels :

- Ville sportive du Grand-Est (2021)
- Terre de jeux 2024
- Ville active et sportive (2025)

## Environnement



1 parc primé de 7 ha (Jardins de l'Altwasser), 12 000 plantes, 140 variétés plantées chaque année et plus de 1000 arbres plantés dans la commune



213 hectares de forêt domaniale  
89 hectares de forêt communale  
17 700 arbres plantés dans la forêt communale lors du dernier mandat (depuis 2005)



### 3 labels :

- Villes et villages fleuris - 4<sup>ème</sup> fleur (2007)  
renouvelé en 2010, 2013, 2016, 2019, 2022, 2025
- Villes et villages fleuris - Fleur d'or (2022)
- Commune nature - 4 libellules (2021)

## Santé



**39 professionnels** du secteur médical et paramédical (médecins, dentistes, kinésithérapeutes, orthophonistes, ostéopathes, psychologues, infirmières, etc.)  
+ 144 % de professionnels de santé depuis 2001 (16)



1 pharmacie,  
1 laboratoire  
médical et 2  
pôles médicaux



**1 établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)**  
80 chambres dont 26 résidents de Drusenheim, 50 agents à temps plein, un âge moyen des résidents de 89 ans, 3 centenaires et près de 900 résidents accueillis depuis 1990. La gestion est assuré par le Centre Communal d'Action Sociale.

## Mobilité



38 trains/jour, 134 000 usagers de la gare, une ligne de bus, 11km de pistes cyclables, 9 stations de recharge de véhicules électriques et covoiturage avec BlaBlaCar Daily

## Économie



1462 emplois sur la commune  
6,4% de taux de chômage  
(INSEE 2025)



2 grandes surfaces, 6 boulangeries/dépôts de pain, restaurants, salons de coiffure, un hôtel restaurant, des banques, des assurances, de l'industrie, etc.



Entreprises : Corteva Agriscience, Ravago, Transcendia, Hoffmann Group, Bauder, Geco, de nombreuses PME et entreprises artisanales et de services.

## Votre mairie c'est



- 1 maire, 6 adjoints, 21 conseillers municipaux
- 49 agents (en ETP) dont 75 % de femmes et 25 % d'hommes répartis en 6 services (administratif, technique, entretien, culture, enfance et animation)
- 2 030 832 € de masse salariale en 2024.
- En comparaison en 2001, la mairie c'était : 20 agents (en ETP) dont 57 % de femmes et 43 % d'hommes répartis en 6 services (administratif, technique, entretien, enfance, animation et piscine) et 720 000 € de masse salariale

En moyenne, par an, c'est :

- 85 délibérations du Conseil municipal
- 293 actes d'urbanismes (permis de construire, autorisation de travaux, gestion des sinistres, certificats d'urbanisme)
- 121 arrêtés municipaux
- 22 mariages
- 15 PACS
- 45 avis de naissance
- 10 000 appels reçus par le service d'accueil
- 8 184 usagers accueillis
- 2 544 utilisateurs de l'application

# Entretien avec Jacky Keller



*Jacky Keller, pourquoi avez-vous souhaité publier cette édition spéciale du bulletin « Drus'Infos » ?*

Ce numéro spécial vise à faire un point sur un quart de siècle d'évolution de notre commune. C'est aussi une façon d'enregistrer l'histoire récente pour nos habitants, afin qu'ils puissent être fiers de leur ville et en garder une trace pour les générations futures.

“ Depuis plus de 25 ans, je partage avec vous, habitants de Drusenheim, un chemin fait de projets, de rencontres et de moments forts. Ce parcours, je le mène avant tout humblement, en restant fidèle à l'esprit de solidarité, de respect et d'engagement qui caractérise notre charmante petite ville. Aujourd'hui, à l'occasion de cette édition spéciale du bulletin « Drus'Infos », je souhaite partager avec vous un regard sincère sur cette aventure, sur les défis que nous avons relevés ensemble, mais aussi sur les idées et les ambitions qui continueront de nous guider pour l'avenir. ”

*En 2001, vous avez accepté la responsabilité de devenir maire. Quelles émotions ou quels souvenirs vous viennent immédiatement à l'esprit en repensant à ces 25 années ?*

Je repense à la confiance que les habitants m'ont accordée, à la responsabilité que cela représente, mais aussi à la richesse des rencontres, aux défis relevés et à tout ce que nous avons pu accomplir ensemble. Ces années ont été intenses, pleines d'enseignements et de moments précieux.

**En quatre mandats, vous avez vu aboutir de nombreux projets. Quelles sont vos plus grandes satisfactions et les projets majeurs qui ont marqué ces 25 dernières années ?**

Je suis particulièrement fier de tout ce que nous avons pu réaliser avec peu de moyens, mais avec beaucoup de volonté et d'engagement. Parmi les projets qui me tiennent à cœur, certains ont profondément marqué notre commune, notamment dans le domaine scolaire : la rénovation complète des écoles, ainsi que la création de périscolaires pour accompagner les familles. Nous avons aussi investi dans d'importantes infrastructures associatives, sportives et culturelles, comme l'Espace le Gabion, le Pôle Culturel ou le stade de football. Sans oublier d'autres équipements essentiels, comme le gymnase, le site de la pêche, des boulistes, des pompiers ou le terrain du club canin. Ces infrastructures, souvent envierées, offrent aujourd'hui à nos habitants des espaces de loisirs, de divertissements et de rencontres. J'ai toujours veillé à maintenir en excellent état nos bâtiments, nos réseaux routiers et tout notre patrimoine. Nous avons également travaillé pour rendre notre village plus agréable, en valorisant la

nature et la biodiversité : la création des Jardins de l'Altwasser, la plantation de plus de 1 000 arbres à l'intérieur de la commune et le fleurissement, récompensé par la Fleur d'Or, qui embellissent notre cadre de vie. Un sujet qui m'a particulièrement tenu à cœur est le développement économique. Mon objectif était d'attirer des emplois à Drusenheim. Cela s'est concrétisé par la création de la zone d'activité AXIOPARC. Je n'oublie pas non plus la réalisation de lotissements avec plus de 500 logements, afin de mieux accueillir nos jeunes couples et nos familles.

Je suis heureux également d'avoir pu implanter à Drusenheim le siège de la Communauté de Communes du Pays Rhénan, ainsi que le multi-accueil et la nouvelle piscine, qui sont des équipements communautaires essentiels pour notre quotidien.

Mais ce dont je me souviendrai toujours avec émotion, c'est la fierté et la solidarité que nos habitants ont su faire vivre à chaque étape de cette aventure.

**Quelles valeurs ou quelles forces vous ont aidé à mener tous ces projets à bien ?**

C'est avant tout la conviction que tout est possible avec du travail, de la patience et de la confiance. Je dois aussi beaucoup à tous ceux qui ont cru en nos projets, et avec qui j'ai partagé cette aventure. Leur engagement m'a toujours inspiré et soutenu. J'ai été entouré par une petite équipe extrêmement compétente, des adjoint(e)s au maire totalement dévoués à la commune, disponibles et engagés, un personnel communal rigoureux et efficace, des conseillers municipaux lucides et courageux dans les décisions.

**À l'inverse, vous avez sûrement été confronté à des difficultés, des décisions complexes, des obstacles... Pouvez-vous nous en parler ?**

Les obstacles n'ont pas manqué : la complexité des textes réglementaires, la réduction drastique et progressive des financements de l'État, ou encore des décisions à prendre face à des situations imprévues. Je me rappelle de la période du COVID où tout s'est arrêté du jour au lendemain, ou encore la crise de l'énergie avec une multiplication par 3 ou 4 des coûts et de l'électricité. Mais ces épreuves nous ont permis de nous renforcer, de rester humbles face à l'imprévu et de continuer à avancer dans l'intérêt de notre ville.

# Entretien avec Jacky Keller

*Quelles étaient vos motivations en 2001 pour vous présenter comme maire ? Et comment ces motivations ont-elles évolué au fil des années ?*

Ce qui m'a poussé, c'était l'envie de faire avancer notre village, contribuer à son développement, à son attractivité, de lui donner un peu plus de vitalité, de convivialité, et faire en sorte que chacun puisse y vivre mieux. Ces motivations sont restées intactes, même si, avec le temps, j'ai compris que l'engagement demande beaucoup d'investissement de soi, d'humilité, d'écoute et de patience.

*Comment percevez-vous aujourd'hui votre rôle de maire ? Avez-vous constaté des changements dans vos responsabilités ou dans votre vision de cette fonction depuis 2001 ?*

La fonction de maire a évolué, notamment avec les nouvelles attentes des citoyens et l'impact des réseaux sociaux. Aujourd'hui, il s'agit d'être à la fois un gestionnaire, un aménageur, un médiateur et un ambassadeur de la commune, tout en restant proche des habitants. Mon engagement a toujours été sincère, guidé par une écoute attentive et un profond respect pour notre communauté. C'est cette proximité et cette sincérité qui continuent de me guider dans cette responsabilité.

*La relation entre le maire et les habitants est essentielle. Comment décririez-vous cette relation, qui a souvent été au cœur de votre engagement ?*

Je dirais que cette relation a beaucoup évolué. Au début, elle était empreinte d'une simplicité presque familiale, d'une confiance naturelle. Avec le temps, cette proximité a parfois laissé place à une certaine distance, et l'on a pu ressentir une atmosphère plus individualiste, avec du chacun pour soi, parfois dans une logique de consommation ou de priorité personnelle. Cependant, je constate aussi que la majorité des habitants est aujourd'hui plus impliquée, plus consciente de son rôle dans la vie de la commune. Cette relation se construit également sur la transparence et la reconnaissance mutuelle. Mon objectif a toujours été d'être à l'écoute, même dans les moments difficiles, car je crois que c'est ainsi que l'on construit une vraie relation, durable et sincère.

*Quelles sont pour vous vos plus belles satisfactions en tant qu'élu, et y a-t-il des choses que vous regardez ?*

Ce que je retiens, c'est avant tout la capacité à faire avancer notre ville, à créer un vrai cadre de vie agréable pour tous, un lieu où il fait bon vivre. Je n'ai pas de regrets, simplement la conscience qu'il reste toujours des choses à faire. Chaque étape m'a permis d'apprendre et de m'améliorer. Je suis convaincu que les missions qui m'ont été confiées ont été accomplies avec sincérité et engagement. Bien sûr, même si j'ai une épouse qui m'accompagne et me soutient dans cette aventure, je regrette parfois de ne pas pouvoir consacrer autant de temps que je le souhaiterais à ma famille.

**Enfin, comment envisagez-vous l'avenir de Drusenheim ? Quelles sont, selon vous, les grandes priorités pour les années à venir ?**

Je vois un avenir prometteur pour notre commune, à condition de continuer à innover, à préserver notre environnement, et à renforcer le lien avec nos habitants. La priorité est d'assurer un développement harmonieux, tout en conservant cet esprit convivial et solidaire qui fait la force de Drusenheim. Je crois en notre capacité collective à continuer de faire de notre ville un lieu agréable où il fait bon vivre. Parmi les grands défis qui restent à relever, il y a la création d'une maison pour nos seniors, afin d'offrir à ceux qui le souhaitent un habitat plus adapté et plus pratique. L'aménagement du site de l'ancienne CADDIE en zone de vie et de loisirs, complémentaire aux équipements

existants, est également une ambition forte, avec hôtel, restaurant, salles de ventes et d'expositions ouverts le week-end pour des objets de l'artisanat et des antiquités, des résidences d'artistes, des salles de jeux pour adultes et enfants, etc... Une consultation publique à manifeste d'intérêt à projet a été lancée récemment.

Le deuxième pont sur la Moder, qui est un enjeu essentiel pour améliorer la mobilité, est en bonne voie : après huit années d'études et de travail laborieux, celles-ci arrivent enfin à leur terme.

Mais Drusenheim devra surtout continuer à jouer son rôle de commune leader dans la Communauté de Communes du Pays Rhénan et dans toute la bande Rhénane.

**Pour conclure,  
que pourriez-vous  
nous dire ?**

Un des atouts majeurs de la ville de Drusenheim est d'avoir eu seulement trois maires depuis la fin de la guerre : Alexandre Huck (1947-1965), Pierre Schott (1965-2001), et moi-même, depuis 2001.

Au fil de ces 80 années, notre commune a connu une croissance remarquable, résultat d'un travail constant et dévoué de ses différents édiles, tous profondément engagés dans un développement urbanistique harmonieux et de qualité.

Le succès actuel de notre ville repose avant tout sur une excellente ambiance, créée par des équipes soudées et une collaboration étroite entre les élus et le personnel communal.

Notre personnel, engagé et compétent, travaille avec passion pour servir la collectivité. Leur dévouement et leur professionnalisme sont la force indéniable de notre commune, et je les remercie pour leur contribution.

Je souhaite également exprimer ma gratitude à nos conseillers municipaux qui ont toujours

su prendre des décisions responsables, judicieuses et nécessaires. Je remercie tout particulièrement mes adjoints : Marie-Anne Julien, Yolande Wolff, Denise Hoch, Michel Klein, Nicolas Kormann, Bernard Eichwald, ainsi que les adjoints des mandats précédents, Jérôme Dietrich et Robert Berling. Leur courage et leur engagement ont été essentiels pour faire avancer notre ville.

Ces années à la tête de la commune ont été riches, parfois exigeantes, mais toujours portées par la confiance et la solidarité des habitants. Je suis très reconnaissant pour cette expérience, qui m'a permis de grandir avec vous. Mon engagement a toujours été motivé par mon profond attachement à notre ville et par le désir de la faire évoluer dans la convivialité et la respectueuse harmonie.

L'avenir de Drusenheim, je le vois avec confiance et humilité, car c'est ensemble que nous continuons à bâtir une localité où chacun peut se sentir chez soi, aujourd'hui comme demain.

# Les projets qui façonnent le visage de Drusenheim

En 25 ans, de rénovations en agrandissements, de réaménagements en créations, la commune s'est dotée d'infrastructures indispensables à la vie quotidienne, au sport, au commerce, à la culture, etc. Panorama au fil du temps...

- **Lotissement Kreuzrhein 2 (2001 -2005)**
- **Achat « Villa Wenger » (2001) Vente à la Communauté de Communes du Pays Rhénan (CCPR) (2014) Rachat à la CCPR (2023)**
- **Piste cyclable direction Herrlisheim (2002)**
- **École maternelle « La Farandole » : extension et rénovation (2002-2003)**
- **Rénovation impasses Demi-Lune, Ancre et Oberend (2003)**



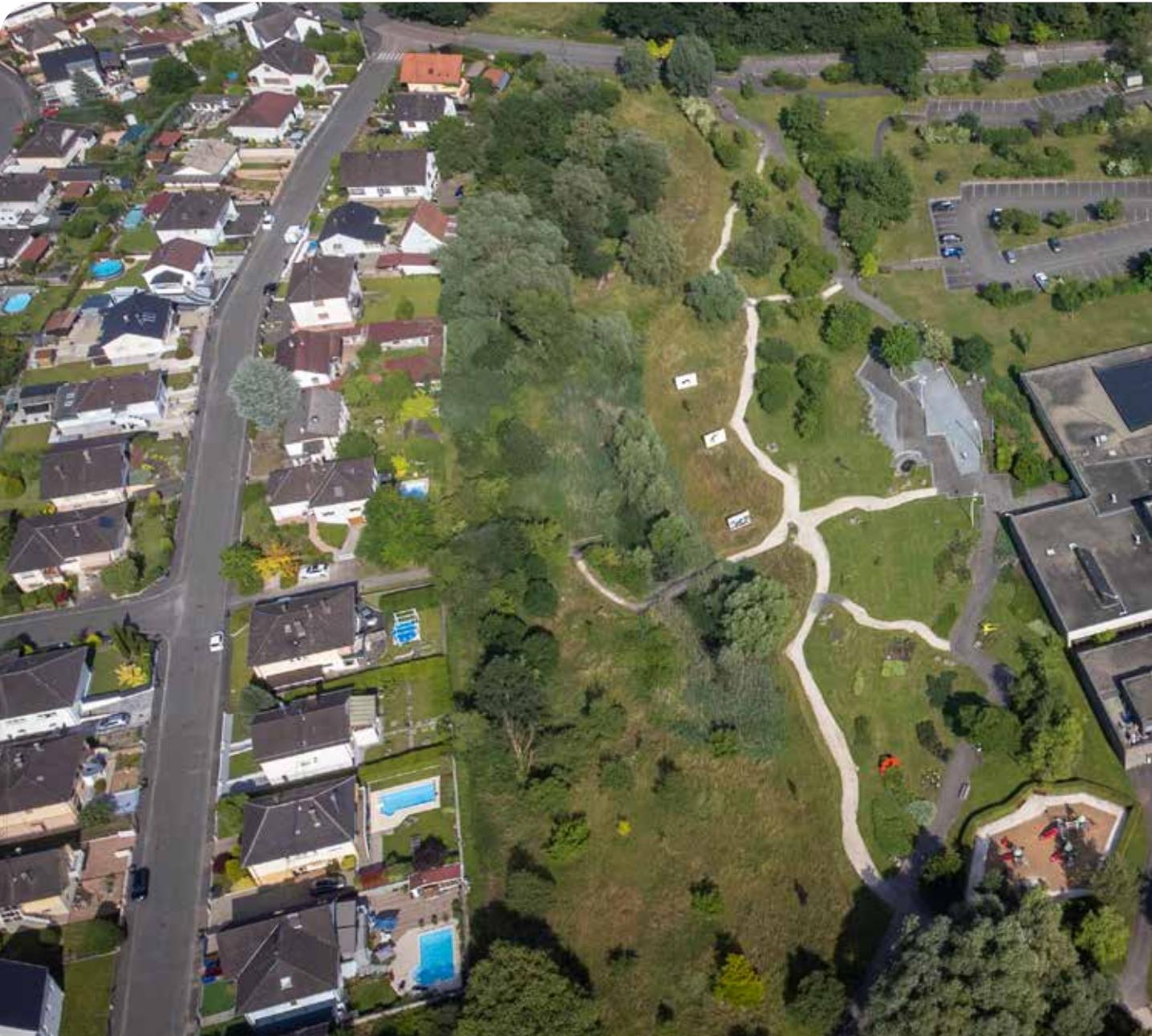


- École maternelle « Molière » : extension et rénovation (2002-2003)
- Création du marché hebdomadaire (2003)
- École « Jacques Gachot » : rénovation et agrandissement, création d'une nouvelle aile (2004-2005)
- Réfection rue du Stade, rue de la Libération, rue des Roses (2005)
- Réfection quartier de la Haye, rues des Jardins, rue des Remparts, rue des Lévites (2005)
- Rénovation de la « Maison des sœurs » (2005)
- Lotissement Stockwoerth 1 (2005-2014)





- **Périscolaire : création du restaurant scolaire et lancement du service (2005)**
- **Jardins de l'Altwasser (2004-2007) : suppression de l'ancienne décharge, nettoyage du site et création du parc**
- **Espace « Le Gabion » (2005-2007)**
- **Crèche multi-accueil - Communauté de Communes du Pays Rhénan (2006)**
- **Agrandissement de la déchetterie (2006)**



- Centre d'intervention et de secours (2007-2008)
- Pavillon du Rhin, passerelle et réfection du parking (2007-2008)
- Création d'un nouveau bureau de poste (2007-2008)



- Rénovation et extension de la gendarmerie (2008)
- Implantation de l'entreprise « Hoffman Group » (2008)
- City Stade (2008)





- **Agrandissement du Collège du Rhin (2008-2009)**
- **Club-house tennis (2009)**
- **Réfection rue du Rhin et rue de Dalhunden (2010-2013)**
- **50<sup>ème</sup> anniversaire du bac (2011)**
- **Agrandissement et rénovation EHPAD « Bel Automne » (2010-2012)**
- **Donation PASO (2012)**
- **Transition à un éclairage public LED (2012 - en cours)**





- **Pôle Culturel (2012-2013) : construction de l'équipement en triplant la surface de l'ancienne MJC**
- **Rénovation et agrandissement du cimetière (2013)**
- **Rénovation rue Saint-Léonard (2013)**
- **Lotissement Stockwoerth 2 (2014-2025)**
- **Fusion des 4 intercommunalités pour créer la Communauté de Communes du Pays Rhénan et implantation du siège à Drusenheim dans la « Villa Wenger » (2014)**





- Périscolaire de l'école maternelle Molière (2014-2015)
- Achat du terrain de la raffinerie par la Communauté de Communes du Pays Rhénan - Études et déconstruction (2015-2019)
- Pont sur le Kreuzrhein : démolition de l'ancien ouvrage et reconstruction, création de pistes cyclables et trottoirs séparés (2016)
- Rénovation de la rue de Soufflenheim (2016-2017)
- Allée du Rhin : aménagements paysagers, création d'une passerelle vers le parcours de santé (2017)
- Courts de tennis extérieur en terre battue (2017)
- Rénovation Quartier Koepfel (2017)
- Mairie : rénovation du bâtiment historique et extension (2016-2018)
- Aménagement entrée de ville et implantation du supermarché Lidl (2018-2019)
- Rénovation club-house de pétanque (2018-2019)
- Piscine : reconstruction - Communauté de Communes du Pays Rhénan (2017-2019)
- Mise aux normes du terrain de rugby (2018-2019)
- Embarcadère et accès au bac : réaménagement de l'accès des véhicules et piétons (2019)
- Modernisation parking gare (2019)





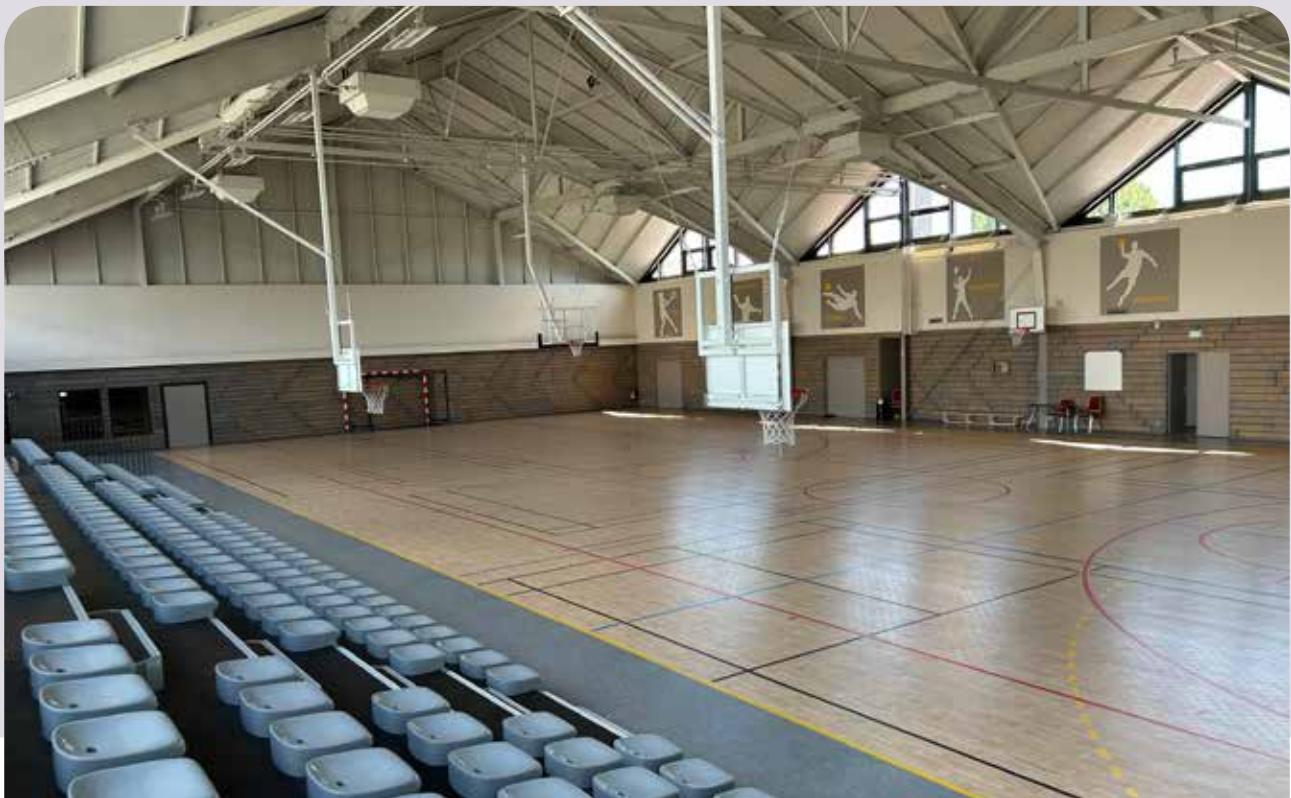
- Ateliers municipaux (2019)
- Terrain synthétique de football (2019)
- Réfection de la rue du Collège (2019-2020)
- Maison du Pays Rhénan - Communauté de Communes du Pays Rhénan (2019-2023)
- Axioparc - Aménagement (2020-2022)
- Place du Maire Pierre Schott (2020-2021)
- Achat de l'ancienne usine Caddie et terrains de 42 ha (2020)
- Parcours de santé (2022)
- Lotissement Les Musiciens (2023 - en cours)
- Lotissement Jeanne d'Arc (2024 - en cours)

- Axioparc - Commercialisation et implantation de la Maison Kautzmann, AS Ouvertures, Hebing, Geco, Bauder (2023 - en cours)





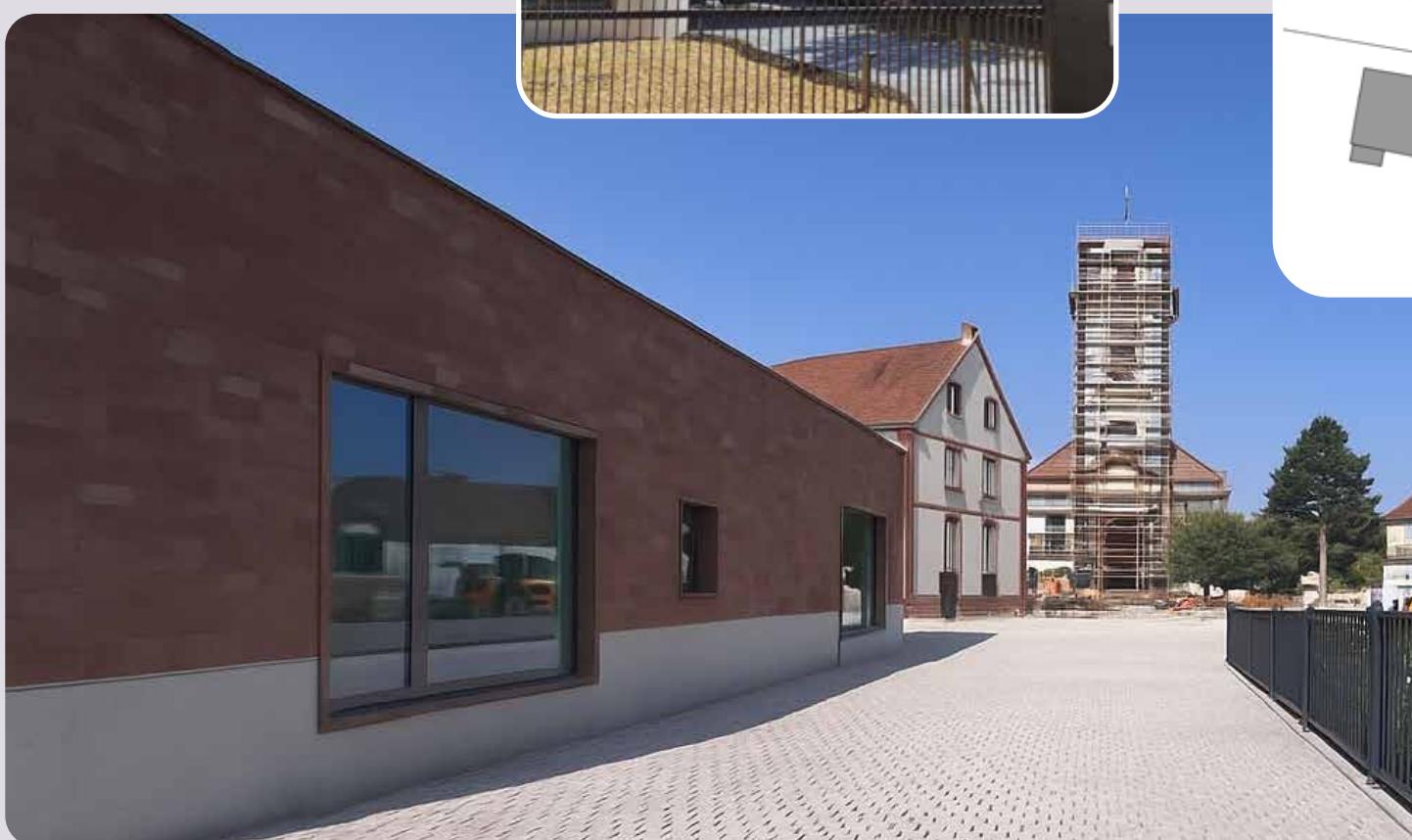
- Installation de sanitaires à l'étang de pêche (2024)
- Rénovation de la rue Beethoven (2023-2024)
- Football : vestiaires et club-house (2024)
- Gymnase du SICES (2024)
- Football : terrain d'honneur (2025)
- Pumptrack (2025)
- Lotissement Wangenfeld et Canal Louis (2025 - réalisation des études et dépôt des permis)







- Extension du périscolaire  
**Jacques Gachot (2024-2025)**
- Centre-bourg (2025 - en cours)





# Un cadre de vie privilégié

Drusenheim a le privilège d'offrir à ses habitants un niveau d'équipements et de services que l'on retrouve généralement dans des villes deux à trois fois plus grandes.

Parmi ses nombreux atouts : une piscine communale devenue intercommunale, un Hôtel de Ville accessible à des horaires étendus, quatre établissements scolaires de la maternelle au collège, un service périscolaire créé il y a 20 ans, accueillant désormais près de 250 enfants.

La commune bénéficie d'un tissu de professionnels de santé bien implantés, d'un large éventail de commerces de proximité de qualité, de structures d'accueil pour la petite enfance – publiques et privées – ainsi que d'équipements sportifs variés. Son réseau associatif, particulièrement dynamique, contribue lui aussi à la richesse de la vie locale.

Le réseau de **pistes cyclables sécurisées**, les **bornes de recharge** pour véhicules électriques, la proximité de grands centres urbains comme Strasbourg, Haguenau ou Karlsruhe et une accessibilité aisée par le train comme par l'autoroute, renforcent l'attractivité de la commune.

Ajoutons à cela un **EHPAD reconnu pour la qualité de son accompagnement**, une **vie culturelle riche** et des animations régulières tout au long de l'année.

Grâce à l'ensemble de ces services et infrastructures, Drusenheim s'affirme comme une commune où il fait bon vivre, appréciée pour son **cadre de vie harmonieux, dynamique et résolument tournée vers l'avenir**.

## Des rues rénovées, plus belles, plus sûres

Depuis 2001, la Ville a engagé, chaque année, des travaux de rénovation de rues ou de portions de voirie. Selon les besoins, ces interventions allaient de la simple réfection de la chaussée à un réaménagement complet. Soucieuse d'optimiser les coûts et de limiter au maximum les nuisances pour les riverains, la commune a souvent choisi de regrouper plusieurs opérations en une seule : travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement, enfouissement des

réseaux électriques et téléphoniques, modernisation de l'éclairage public, création de places de stationnement, aménagement de pistes cyclables, etc.

Cette approche globale et coordonnée permet non seulement de gagner en efficacité, mais aussi de renforcer durablement la qualité de vie des habitants.





Rue du Chemin de fer | 2020



Carrefour giratoire de la piscine | 2022



Rue Beethoven | 2020-2021



Rue de Limoges | 2024



Enfouissement réseau de téléphonie et installation de nouveaux candélabres LED  
rues de l'Or, des Écrivains, des Marronniers et des Tilleuls, rue du Luxembourg,  
rues de Lorraine et de Bretagne | 2022

## Le fleurissement, recherche esthétique et atmosphère chaleureuse

Après l'obtention de la 3<sup>ème</sup> fleur dans les années 1990, la nouvelle municipalité a décidé d'approfondir la politique d'embellissement du cadre de vie. Cette décision a été couronnée par l'attribution du **label « Ville Fleurie 4 fleurs » en 2007**. Depuis, chaque visite du jury national (sept en 18 ans) a confirmé que Drusenheim répondait toujours parfaitement aux critères exigeants de ce label et l'a reconduit sans coup férir.



L'attachement au label « 4 fleurs » est surtout révélateur du choix de la Ville de placer **la qualité de vie des habitants et des visiteurs au cœur de ses priorités**, dans tous les domaines : éducation, social, culture, économie, loisirs, sports et environnement. Aujourd'hui, le développement durable, l'animation et la création de lien social, la participation des différents publics, une gestion durable des ressources et du patrimoine végétal sont des critères aussi importants que le fleurissement pour le label, voire plus !

En choisissant d'approfondir cette politique volontaire en faveur du cadre de vie, la Ville a fait un pari gagnant puisque le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) nous a attribué, en 2022, **la prestigieuse « Fleur d'Or »**. Cette récompense est la plus élevée au niveau national et n'est remise qu'à une poignée de communes chaque année.



Si la reconnaissance des engagements de la commune à travers l'obtention de labels est une véritable source de fierté, le processus qui permet d'y parvenir est en lui-même particulièrement enrichissant.

Toutes les **animations organisées autour du fleurissement**, comme les décos saisonnières, participent à un renouvellement constant de notre cadre de vie et apportent des touches de nouveauté appréciées. Il en va de même pour les **décos de Noël**, très peu consommatrices d'énergie, **entièrement conçues en interne par les services techniques de la Ville**. Entre sobriété dans la production et la consommation, valorisation de la créativité et des compétences de nos agents, et embellissement de l'espace public, ces initiatives présentent de nombreux atouts !





Depuis près de 20 ans, un **projet artistique** a été décliné dans les espaces verts et parterres fleuris de la Ville. Evoquant souvent des valeurs écologiques, humaines et solidaires, il a aussi rappelé le passé de Drusenheim comme pour la thématique des Romains en 2013. L'an passé, les Jeux Olympiques étaient à l'honneur et c'est la dimension culturelle et artistique de Drusenheim qui a inspiré le projet 2025, **Végét'Art**.

Au fil des ans, le projet artistique a été l'occasion de **faire participer les enfants des écoles**, et ce dès la maternelle. Ces futur·es citoyen·nes ont ainsi été sensibilisé·es à des notions aussi importantes que le développement durable, le recyclage, la préservation des ressources ou la protection de la biodiversité, tout en éveillant leur fibre artistique.

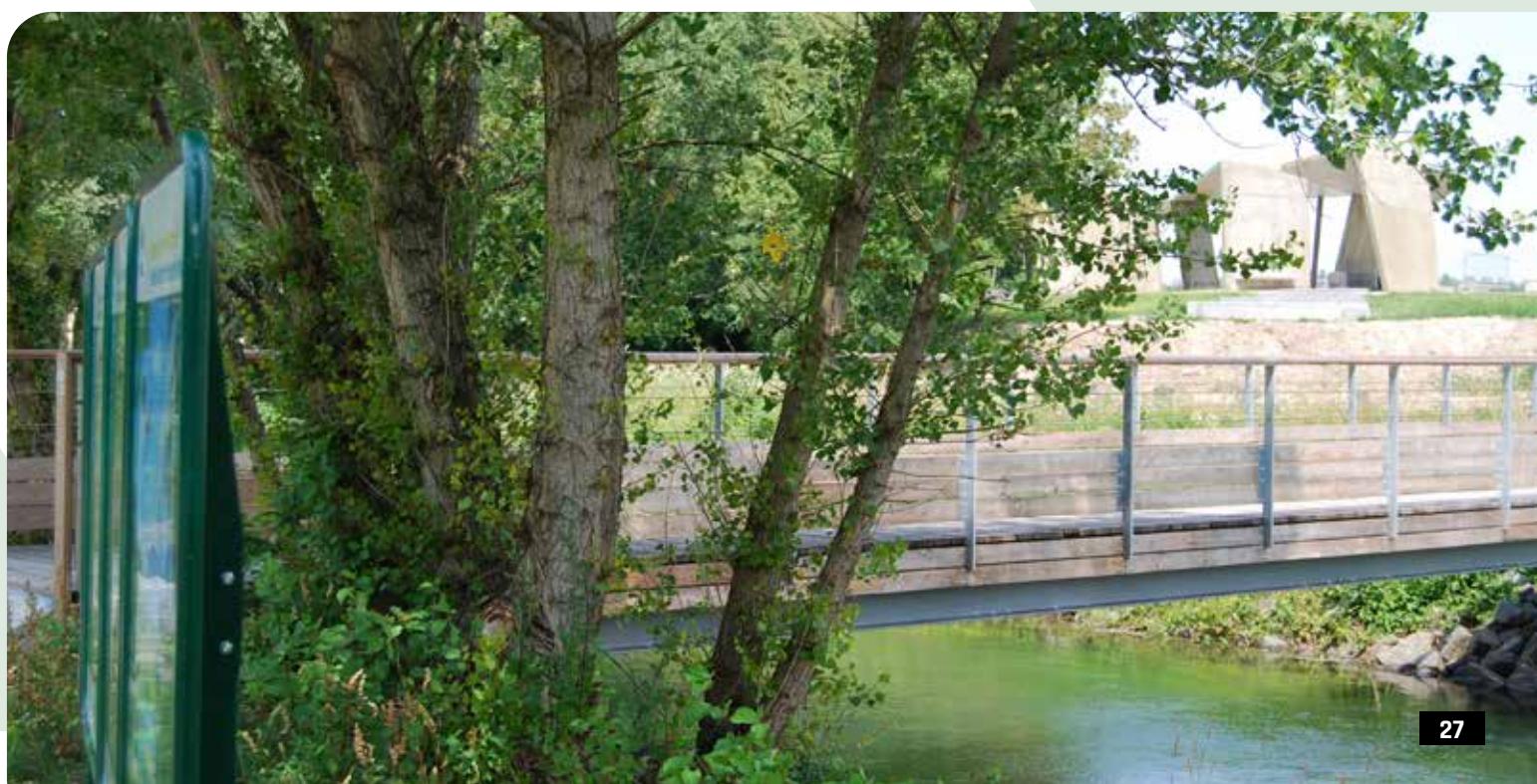




## L'atout rhénan

La qualité de vie à Drusenheim ne séduit pas uniquement ses habitant·es : elle attire également de nombreux visiteurs. **Le Rhin, avec son bac Drusus et son superbe panorama**, constitue l'un des atouts touristiques majeurs de la commune.

Consciente de cette richesse, la Ville a engagé plusieurs actions pour valoriser encore davantage cette véritable « porte de France ». Ainsi, en 2009, la construction du **Pavillon du Rhin**, à l'architecture moderne et épurée, a permis d'ajouter un repère fort et emblématique au paysage local. Non loin de là, le **pont traversant le canal** renforce la connexion avec la forêt rhénane, un espace naturel remarquable, sillonné de sentiers de randonnée, et jouxtant la réserve naturelle du Rossmoerder.



Les rives du Rhin ont accueilli à plusieurs reprises des **festivals transfrontaliers** organisés en partenariat avec nos voisins de Rheinmünster. Selon les éditions, ces événements ont mis à l'honneur **la coopération franco-allemande**, le tourisme, ou encore le terroir et l'artisanat. Ils ont rassemblé un large public venu profiter de concerts, de spectacles et d'animations aussi riches que variés.



Même en dehors des événements exceptionnels, **le Rhin** demeure un lieu très prisé, et la Ville s'attache à préserver son charme unique. Les rénovations réalisées autour de l'embarcadère du bac, le long de l'Allée du Rhin, aux entrées de la forêt et jusqu'au pont du Kreuzrhein, s'inscrivent pleinement dans cette volonté. Chaque aménagement a été pensé pour valoriser le cadre naturel tout en offrant un accès agréable et harmonieux aux habitant·es.



# Les Jardins de l'Altwasser, une renaturalisation réussie

**Les Jardins de l'Altwasser** sont aujourd'hui l'un des éléments emblématiques de Drusenheim. Aménagé sur le site d'une ancienne décharge, ce parc a d'abord nécessité un important travail de dépollution avant de pouvoir redevenir un espace végétalisé, accueillant et respectueux de l'environnement. Inauguré en 2007, il a été conçu comme **une zone de transition harmonieuse** entre la nature rhénane et les abords urbanisés.

S'étendant sur sept hectares, ce cadre verdoyant accueille **l'Espace festif, sportif et de loisirs « Le Gabion »** et rend hommage à l'ancien bras mort du Rhin qui traversait autrefois le site. L'aménagement d'une mare a permis de recréer une roselière, contribuant ainsi au retour progressif de la biodiversité, autrefois fragilisée par l'activité humaine.





Promeneur·euses, cyclistes, enfants profitant de l'aire de jeux qui leur est dédiée... les adeptes des Jardins de l'Altwasser sont nombreux. Intégré au **réseau des Parcs et Jardins d'Alsace**, ce lieu remarquable dépasse désormais le cadre communal et attire chaque année de nombreux visiteurs, curieux de découvrir la richesse de sa flore, la diversité de ses ambiances paysagères, ses installations artistiques originales ou simplement la quiétude qui s'en dégage.

L'année 2025 a marqué une nouvelle étape dans sa valorisation, avec la mise en place de visites guidées organisées en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays Rhénan. Ces rendez-vous, qui ont rencontré un beau succès, ont conquis les participant·es par la qualité des échanges et la découverte approfondie de ce site d'exception.

## Des lieux emblématiques pensés pour toutes et tous

Plusieurs aménagements récents sont venus enrichir la qualité de vie en offrant de nouvelles opportunités de rencontres et de création de lien social. C'est par exemple le cas de la **place du Maire Pierre Schott** avec son espace végétalisé et ses bancs où il fait bon s'installer, à l'ombre des beaux arbres.





Agrandi en 2013, le **cimetière-jardin** est un lieu à l'atmosphère sereine, propre au recueillement. Les visiteurs peuvent bénéficier d'un mobilier confortable pour y passer le temps qu'ils souhaitent. Le jardin du souvenir, le columbarium et les cavurnes répondent aux nouvelles pratiques funéraires.

Plusieurs **aires de jeux** sont spécialement aménagées pour accueillir les enfants jusqu'à 8 ans, offrant à leurs parents un cadre propice aux moments conviviaux en famille. Depuis 2018, ces espaces sont déclarés non-fumeurs afin de préserver la santé des plus jeunes.

Pour les adolescents en quête d'activités plus dynamiques, le city stade, le skate park et, plus récemment, le pumptrack constituent autant de lieux de rencontre et de loisirs actifs. Ces équipements leur permettent de se retrouver, de partager des expériences sportives et de s'engager dans des pratiques positives et structurantes.

**Le Pumptrack, au coût prévisionnel de 212 323,10 € HT a pu voir le jour grâce à la perception de 115 000 € de subventions.**



## Richesse des services publics

La mairie, dont les origines remontent au début du XIX<sup>e</sup> siècle, a connu plusieurs rénovations et réaménagements avant d'être agrandie entre 2016 et 2017. Cette extension a permis d'intégrer une salle du conseil et des mariages spacieuse et agréable, tout en améliorant les conditions de travail des services administratifs de la Ville. Au fil des années, le personnel communal a su évoluer avec son temps, en s'adaptant aux nouveaux besoins et enjeux, tout en restant fidèle aux **valeurs qui fondent l'identité de la commune : professionnalisme, disponibilité, adaptabilité et efficacité.**



En 2022, la Communauté de Communes du Pays Rhénan a ouvert un guichet unique France Services, d'abord implanté à la Villa Wenger, puis transféré en novembre 2023 au sein de la Maison du Pays Rhénan. Ce dispositif regroupe en un même lieu de nombreux services publics : ministères de l'Intérieur et de la Justice, Finances publiques, Pôle emploi, Assurance maladie, entre autres. Des conseillers et conseillères spécialisés y proposent un accompagnement personnalisé aux usagers.

Offrant à la fois proximité et facilité d'accès, France Services répond à un réel besoin sur le territoire. Sa première année de fonctionnement a d'ailleurs enregistré plus de 1800 accompagnements. Par ailleurs, d'autres permanences, telles que des consultations juridiques ou des services de PMI, sont également proposées à la Maison du Pays Rhénan, au service de l'ensemble des habitant·es du territoire intercommunal.



Cette offre de services s'est encore élargie avec le **rétablissement de la délivrance des passeports et cartes d'identité à Drusenheim**.



Soucieuses de répondre aux besoins du quotidien, la Ville de Drusenheim et la Communauté de Communes du Pays Rhénan ont uni leurs efforts pour créer, fin 2024, un service commun dédié. Ce dispositif, financé conjointement par l'intercommunalité et l'État, est opéré par une agente municipale mise à disposition par la Ville.

En plus des services proposés par les collectivités locales, tels que le Centre d'Incendie et de Secours, Drusenheim bénéficie de la présence de plusieurs services nationaux. La commune accueille notamment **le siège de la Communauté de brigades de gendarmerie de Drusenheim-Soufflenheim**. Le bureau de Poste, installé depuis 2008 dans un bâtiment appartenant à la Ville, a su résister aux différentes vagues de restructuration qui ont conduit à la fermeture de nombreux autres bureaux dans la région.



# Sécurité

La sécurité des citoyens est devenue un enjeu majeur dans les villes. Face à l'évolution des actes d'incivilité, nous devons repenser continuellement les stratégies pour garantir la sécurité, la tranquillité et le bien-être des habitants.

## Lutte contre les incivilités



Pour lutter contre les incivilités les plus fréquentes, des **arrêtés municipaux** ont été pris : interdiction des rassemblements causant des troubles et des nuisances sonores, vagabondage d'animaux, déjections canines, dépôts d'ordures sauvages, etc.



En cas de dégradation de l'espace public, une **plainte** est systématiquement déposée. Les contrevenants sont verbalisés et les dégâts facturés.



Des **campagnes de communication** régulières sont menées par la Ville sur ses supports de communication pour rappeler les gestes de civisme.



Afin de protéger les plus jeunes du tabagisme passif, les écoles et les aires de jeux, ainsi que leurs abords, ont été déclarés « **espaces sans tabac** ». Depuis 2014, cette mesure étendue aux parcs et jardins, prise en partenariat avec la Ligue contre le cancer, permet aussi de limiter les mégots, extrêmement polluants et potentiellement dangereux pour les enfants qui les touchent.



Le **réseau de vidéo-protection** a été renforcé au fil des ans pour offrir à présent un maillage optimal. Installées dans des lieux stratégiques définis en collaboration avec des spécialistes de la gendarmerie, les 70 caméras ont été intégrées au mieux dans leur environnement. La vidéo-protection offre un triple intérêt. Elle a d'abord un effet dissuasif : se sachant filmés, les délinquants peuvent renoncer à commettre les actes délictueux ou les incivilités. Elle apporte ensuite une aide aux enquêteurs dans leur travail, notamment pour identifier les auteurs. Enfin, les images peuvent servir de preuves dans le cadre judiciaire.



## La sécurité routière, une priorité



Des **zones 30km/h** ont été instaurées autour des établissements scolaires et sur les chemins les plus empruntés par les écoliers, et certaines voies ont été passées en **sens unique** pour limiter les risques.

Cette sécurité est encore renforcée avec le **réaménagement en cours du centre-bourg**. Dans ce cadre, le sens unique déjà en œuvre sur la première moitié de la rue de la Gare sera prolongé rue de l'Église. Des places de stationnement et de dépose-minute sont créées pour limiter le stationnement sauvage, particulièrement dangereux pour les enfants, plus petits et donc souvent invisibles derrière les véhicules à l'arrêt. Surtout, l'ensemble du bloc allant de l'école La Farandole à l'école Jacques Gachot est rendu piéton. Cette « bulle » totalement exempte de voitures permettra de garder les enfants en sécurité tout en maintenant la facilité d'accès pour les parents véhiculés grâce aux parkings proches comme celui de 20 places créé sur l'emplacement de l'ancienne maison du directeur ou celui du cimetière qui sera relié plus directement aux écoles par un chemin.





La **promenade de la Moder** offre aussi un passage séparé de la circulation automobile entre les lotissements périphériques (Stockwoerth, Kreuzrhein, etc.) et le centre-ville, sans oublier le chemin écolier du quartier de la Haye où piétons et cyclistes sont prioritaires.



Plusieurs passages protégés de la Ville ont également été équipés de **feux clignotants** au ras du sol, afin de mieux signaler ces lieux aux automobilistes. Leurs emplacements ont été choisis stratégiquement pour privilégier les passages les plus fréquentés ou les moins bien respectés par les conducteurs. Un **feu tricolore**, qui donne la priorité aux piétons et cyclistes souhaitant traverser, a également été installé sur la rue du Général de Gaulle près de l'école élémentaire.



Enfin, voilà une douzaine d'années que des **radars pédagogiques** alertent les conducteurs trop pressés, notamment aux entrées de la commune ou, plus récemment, dans la zone 30 du centre-ville. Ces dispositifs ne verbalisent pas les excès de vitesse mais ils fournissent des statistiques utiles sur la fréquentation de ces rues.

Pour limiter les **désagréments** causés par les **poids lourds**, plusieurs arrêtés municipaux ont d'abord interdit leur stationnement sur les emplacements prévus pour les véhicules légers. En 2023, cette démarche est allée encore plus loin avec la création d'un parking réservé à l'entrée de la Ville, permettant de supprimer les camions encore stationnés sur les espaces publics au cœur de la commune.



Des **limitations spécifiques** ont aussi été mises en œuvre pour restreindre l'impact des poids lourds sur des voies où des problématiques ont été identifiées : 30km/h dans l'allée et la rue du Rhin, sens unique rue du Collège, etc.



La **réfection des rues**, par exemple lors de travaux sur le réseau d'assainissement, est souvent l'**occasion de créer des aménagements qui améliorent la sécurité** : trottoirs au même niveau que la route pour créer un espace pleinement partagé, par exemple dans les lotissements ou sur la rue du Général de Gaulle, pistes cyclables et trottoirs séparés comme le long des rues de Dalhunden et du Collège ou sur le pont du Kreuzrhein, rétrécissement de la voie de circulation pour limiter naturellement la vitesse dans la rue Beethoven ou celle du Collège, etc.





Autre exemple, **l'entrée de la commune** a été repensée lors de la création des accès à la zone Axioparc et des « tourne-à-gauche » ont été aménagés. Ces dispositifs permettent de créer, à côté du trafic principal, un espace d'attente pour les véhicules souhaitant s'engager sur les rues adjacentes. Ce chantier a également prolongé les pistes cyclables et développé les passages piétons pour augmenter encore la sécurité des accès aux commerces et nouveaux bâtiments.

## Des actions de prévention

Un accent fort a été mis sur la prévention routière, notamment auprès des jeunes, par exemple avec les **formations « permis piéton » et « permis cycliste »** menées en partenariat avec la gendarmerie. Les classes concernées ont pu découvrir les règles de circulation, apprendre à se protéger et à bien utiliser leur vélo. Autre avantage : les élèves concernés deviennent ensuite d'excellents ambassadeurs de la sécurité routière et n'hésitent pas à reprendre les adultes qui s'autorisent parfois quelques libertés. Chaque année, toutes les classes de CM1 et CM2 bénéficient de ces formations.



Les **seniors** n'ont pas été oubliés et des **réunions** ont régulièrement été organisées en coopération avec la brigade de Drusenheim, notamment sur la prévention des cambriolages et des arnaques dont ce public est souvent la cible. La sécurité routière était un autre thème important de ces rencontres mais aussi de deux **ateliers** mis sur pied par la Ville en partenariat avec une association spécialisée. Les participants ont pu apprendre à adapter leur conduite à l'avancée en âge mais aussi à repérer les dangers spécifiques qui les guettent en tant que piétons.

# Aux côtés de celles et ceux qui nous protègent

La sécurité c'est aussi la présence quotidienne des sapeurs-pompiers et des gendarmes. Le travail de ces derniers est soutenu par la Ville qui s'est notamment chargée de **rénover et d'agrandir la caserne** en 2007. Pour assurer le maintien du siège de la Communauté de brigades à Drusenheim, la Ville a aussi construit un pavillon pour l'officier.



La **coopération entre les élus et les forces de l'ordre** est totale et des réunions régulières assurent une communication efficace. En 2017, ils ont été équipés de **vélos** pour les missions au contact de la population, pendant le Messti ou autres grands évènements rassemblant des foules importantes.





Depuis début 2024, la Ville est dotée d'un dispositif de verbalisation. Le maire et sa première adjointe sont **officiers de police judiciaire** sur le territoire communal. Ce matériel leur permet de dresser des procès-verbaux électroniques lorsqu'ils constatent des infractions faisant l'objet d'une procédure d'amende forfaitaire : stationnement, refus de priorité, circulation en sens interdit, etc. La contravention est ensuite adressée au contrevenant par courrier via le système sécurisé ANTAI (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions).

Le lien entre la Ville et le corps des **sapeurs-pompiers**, qui fêtera en 2026 son centenaire, a toujours été très solide. La **départementalisation** du corps, en 2005, n'a altéré ni l'engagement ni la rapidité d'intervention des volontaires qui constituent la section. Trois ans plus tard, ils ont bénéficié d'un nouveau centre d'intervention et de secours de très grande qualité financé majoritairement par la Ville avec l'appui du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). C'est également la commune qui a pris en charge l'équipement de la section : véhicule toute utilité, zodiac pour les interventions sur le Rhin et les plans d'eau, etc.



## La Ville répond présent

Lors des **événements exceptionnels**, la commune se mobilise rapidement et efficacement. En 2010, des crues centennales de la Moder, associées à des pluies très importantes, ont provoqué des inondations et une surcharge du réseau d'évacuation des eaux usées. Immédiatement, les agents techniques et les pompiers ont mis en œuvre des moyens de protection : endiguement, pompes, etc. Pour se prémunir à long terme contre ce type de problèmes, la Ville a ensuite mené diverses opérations comme la création de déversoirs d'orage, l'amélioration des conduites d'évacuation et une campagne d'information sur les mesures à prendre pour les particuliers. Ces actions ont porté leurs fruits : l'épisode de mai 2024 a fait moins de dégâts dans les habitations que celui de décembre 2010 alors que la crue était aussi haute, voire même plus grave.



En 2020, la Ville s'est aussi mobilisée activement face à la **pandémie de COVID**. Elus et agents municipaux ont redoublé d'inventivité et de dévouement pour protéger les plus fragiles, assurer la continuité du service public, fournir informations et soutien matériel à la population comme aux entreprises. Très rapidement, alors que ces équipements étaient une denrée rare, une équipe de bénévoles a été mobilisée pour fabriquer des masques en tissu qui ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres. Plusieurs autres distributions gratuites aux habitants ont eu lieu ensuite avant même le déconfinement complet.

**Aux côtés des seniors** aussi, la mobilisation a été exemplaire. A l'EHPAD Bel Automne, des agents municipaux sont venus en renfort du personnel habituel de l'établissement qui a très bien réussi à protéger les résidents. Pour preuve, aucune contamination n'a été constatée lors de la première vague, alors que d'autres EHPAD vivaient un véritable drame avec des décès en grand nombre. Pour les personnes âgées ou vulnérables à domicile, notamment celles qui étaient isolées, une chaîne de solidarité a été mise en place pour répondre à leurs besoins. Enfin, les **initiatives des commerces locaux** (drive ou click'n'collect) ont été partagées sur les supports de communication de la Ville afin de permettre aux entreprises comme à leurs clients de continuer à fonctionner le mieux possible.



# Bien se soigner à Drusenheim, c'est facile !

Drusenheim a toujours connu une **situation médicale plutôt privilégiée** avec, par exemple, 6 médecins généralistes comptabilisés en 2024, 4 chirurgiens-dentistes et une pharmacie. L'ouverture du **pôle médical** en 2017 a encore développé l'offre de professionnels de santé en accueillant notamment des sage-femmes, un cabinet de psychologie, un laboratoire d'analyses médicales.



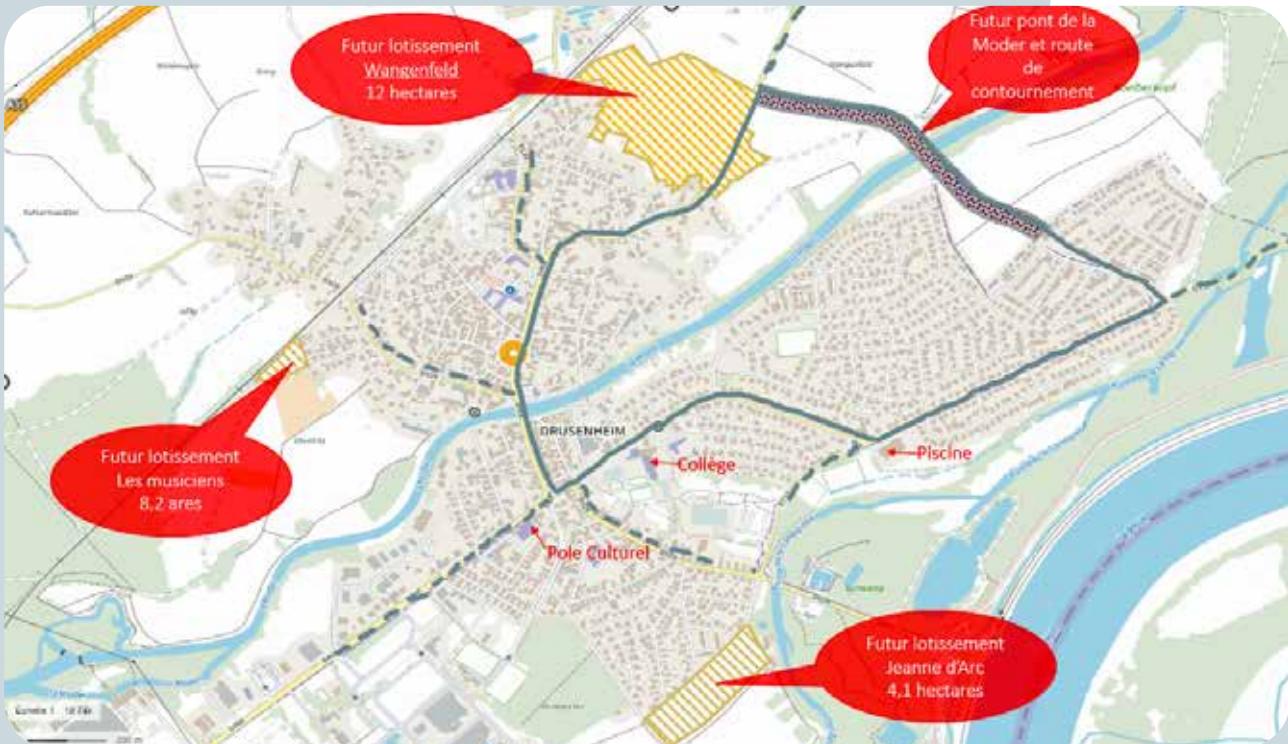
Prochainement, une **maison paramédicale** ouvrira ses portes. Elle regroupera 16 praticiennes dont certaines sont spécialisées en péri-natalité.



Afin de répondre aux situations d'urgence, **sept défibrillateurs automatisés** sont installés en divers lieux de la commune. Trois d'entre eux sont même situés à l'extérieur de bâtiments publics et sont donc accessibles 24h / 24. Ces équipements ont été financés par la société Dow en 2012 puis remplacés en totalité en 2024 par la commune.

# Dynamisme

## Un développement démographique raisonnable



Depuis 2001, la commune s'est agrandie de plusieurs lotissements : Kreuzrhein 2, Stockwoerth 1 et 2, aujourd'hui les Musiciens et Jeanne d'Arc, demain Wangenfeld et Canal Louis. En 25 ans, cela représente plus de 500 logements créés à Drusenheim. Conséquence logique, **la population a augmenté**, passant **de 4 723 à 5 357 habitants**. Cette progression s'est toutefois faite d'une manière raisonnée, accompagnée par exemple d'une augmentation des capacités des écoles et des services municipaux.

Le lotissement « Kreuzrhein » avait été lancé en 1997 mais c'est fin 2001 que le plan définitif de la deuxième tranche a été approuvé. Cette section concernait 26 lots le long de la rue des Saules. L'ensemble du lotissement suit **un aménagement qui laisse la part belle à l'humain**, avec des rues partagées, des espaces verts, des équipements servant de ralentisseurs pour la sécurité des piétons. Entre les habitations et le cours d'eau qui a donné son nom à ce quartier se trouve également un **espace naturel réhabilité / préservé**. Ce modèle de conception a encore été largement approfondi dans les lotissements suivants.



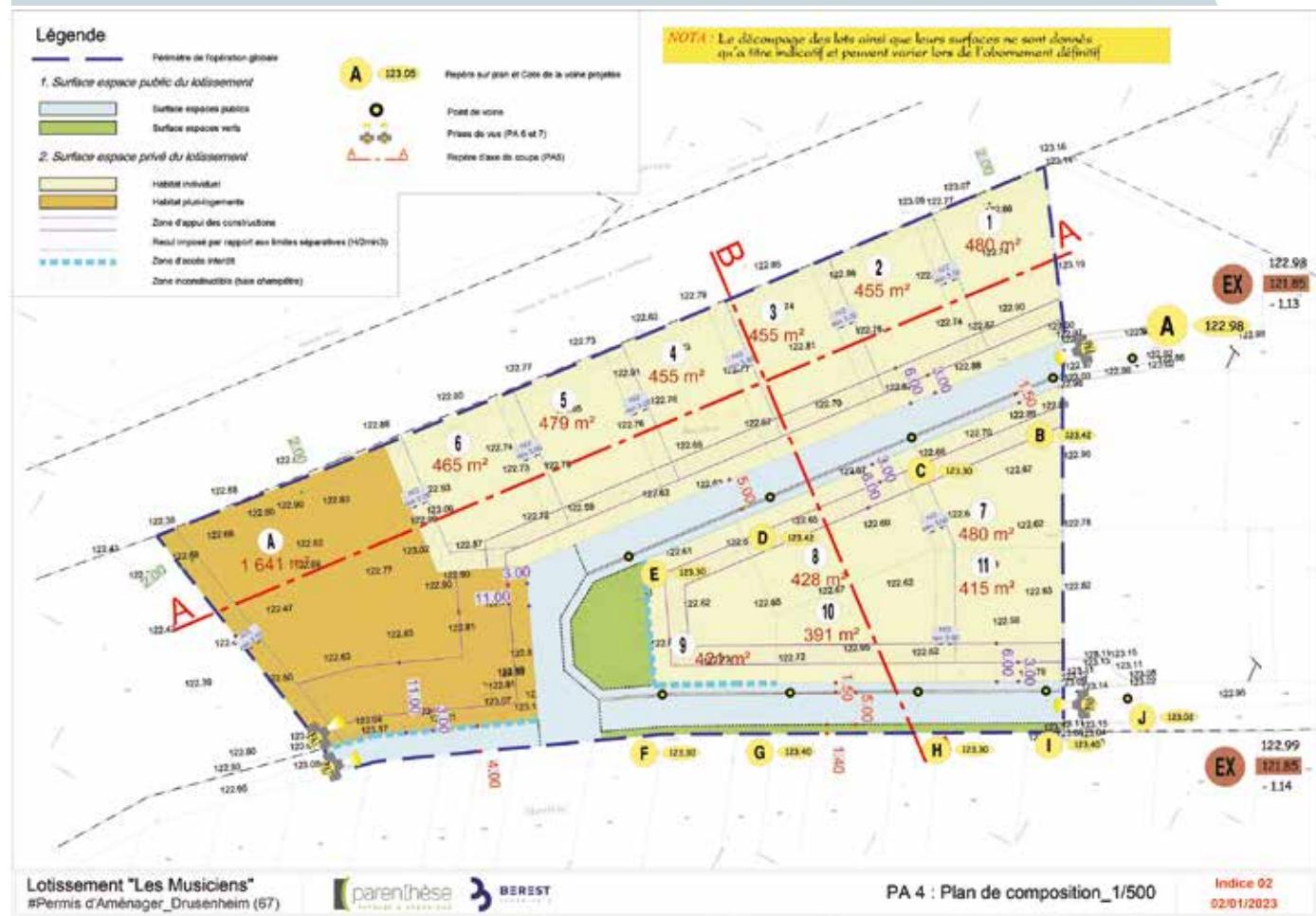


A la sortie de la Ville en direction de Dalhunden, le lotissement « Stockwoerth » est constitué de deux tranches. La première, lancée en 2007, compte 81 lots et 124 logements. La deuxième tranche, démarrée en 2014, comprend 117 lots et 206 logements. Ces quartiers comportent des **noues vertes**, qui permettent notamment d'absorber les eaux de pluie et une « zone tampon » qui fait entrer la nature dans l'environnement urbain. Les rues sont conçues comme des **espaces véritablement partagés**, où piétons et cyclistes ont la priorité sur les voitures. Des aménagements paysagers permettent de limiter fortement la vitesse pour plus de sécurité, et peuvent même servir de mobilier urbain pour les promeneurs.





La tranche 2 du lotissement « Stockwoerth » poursuit et développe les concepts de la première tranche, tant pour ce qui concerne les équipements et aménagements que pour la végétalisation. Les 117 lots proposent des terrains classiques mais aussi des maisons accolées et des terrains longs ainsi que des petits collectifs. En tout, plus de 200 logements ont ainsi été créés. Tous ces éléments se combinent et se renforcent mutuellement pour faire du Stockwoerth **un quartier à taille humaine**, qui favorise la création de lien social.



En 2023, la commune a démarré le lotissement « Les Musiciens » situé dans un tout autre quartier de la ville. Plus petit que ses prédecesseurs, il compte tout de même 11 lots individuels et 1 collectif, soit une quinzaine de logements au moins. Actuellement **en phase de commercialisation**, plus de la moitié des terrains particuliers sont d'ores et déjà vendus. Ce lotissement permet d'éliminer les deux impasses de la rue Sébastien Bach et Chopin.



« Jeanne d'Arc » est le dernier lotissement dont les travaux ont d'ores et déjà démarré. **La viabilisation vient de se terminer** (ci-dessous) et plusieurs parcelles ont déjà été attribuées. La première phase compte 27 terrains particuliers, soit classiques soit pour des maisons accolées, et 4 lots pour des collectifs. La phase 2 concernera 1 collectif et 32 parcelles individuelles.



## Un tissu économique dynamique et résilient



Le **tissu économique de proximité** de Drusenheim est très varié et a démontré, au fil des ans, sa solidité et son dynamisme. Entre ses restaurants particulièrement nombreux, ses quatre boulangeries et deux dépôts de pain, ses épiceries fines, ses boucheries et traiteurs réputés, la Ville offre un large choix dans le domaine alimentaire. La commune a soutenu et encouragé l'installation d'un deuxième supermarché en 2020 afin de diversifier un peu plus l'offre disponible. Celle-ci est aussi enrichie par les autres commerces, les entreprises artisanales et de service, sans oublier les entreprises agricoles. Ce dynamisme a été reconnu avec le label « **2 sourires** », et ce depuis 2014 déjà.

Pour encore développer le choix en produits du terroir, la Ville a créé le **marché hebdomadaire** en 2003. Faisant preuve d'une longévité exceptionnelle pour un marché « moderne », il attire encore aujourd'hui fidèles de la première heure et nouveaux clients. Régulièrement enrichi par des offres saisonnières ou animé par des opérations ponctuelles, le marché rassemble chaque vendredi après-midi une boucherie, un volailler, une boulangerie, un traiteur asiatique, un fromager, un producteur de miel et confitures ainsi qu'un primeur.



Drusenheim, située au cœur d'un bassin de vie de plus de 36 000 habitants et aisément accessible, est **particulièrement attractive pour les grandes entreprises**. La Ville compte des industries historiques, comme le **complexe Corteva Agriscience / Ravago Building Solutions / Transcendia**. Le partenariat solide et fidèle entre la Ville et Dow s'est poursuivi avec ces entreprises qui lui ont succédé, avec autant d'esprit collaboratif. L'entreprise continue d'investir sur ce site comme le prouve la construction d'un nouvel entrepôt logistique en 2020.

Caddie, autre entreprise historique de Drusenheim, l'a quittée en 2020. Au cours des années et des déboires économiques, La Ville avait réaffirmé à plusieurs reprises son soutien à la société et surtout ses salariés. Après son départ, **les locaux et les terrains de 42 ha ont été rachetés** à 1€ symbolique par la commune et ont été mis en location le temps de mener la réflexion sur la réhabilitation du site. Cette opération a permis de générer des recettes financières. La commune a aussi accueilli une des plus grandes scènes de France pour un moment insolite (ci-dessous à gauche).



L'objectif sur l'ancien site Caddie est de créer un pôle complémentaire aux infrastructures existantes, que ce soit celles des entreprises ou des collectivités. Hôtel, résidences d'artistes, complexe ludique et de loisirs permettront à la fois de réhabiliter ce lieu et d'offrir une **nouvelle opportunité de développement et de dynamisme** à la commune. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé.



## Axioparc, une chance pour l'emploi



L'avenir économique de Drusenheim est intimement lié à **la zone Axioparc** qui devrait permettre de **créer plus d'un millier d'emplois**. Après de longues et âpres négociations avec le propriétaire de l'ancienne raffinerie, notamment pour lui faire dépolluer le site inutilisé depuis 1984, l'achat de cette friche de 258 hectares a pu être signé en novembre 2015. Le **projet est porté par la Communauté de Communes du Pays Rhénan** et plus précisément par Jacky Keller, vice-président en charge des affaires économiques.



En 2017, l'instance intercommunale a choisi de passer par un aménageur privé afin de limiter les coûts pour les collectivités publiques et c'est l'entreprise NEXITY / Tellos qui a été sélectionnée deux ans plus tard. Dès le départ, le projet a été marqué par une **orientation écologique forte et assumée** : coulée verte conçue comme un parc linéaire, réseau de chaleur, favorisation des mobilités douces, prescriptions aux entreprises pour un aménagement durable de leurs installations, préservation de la biodiversité, création d'une zone naturelle préservée, gestion des eaux pluviales, etc.



Sur le plan économique, **plusieurs entreprises ont déjà démarré** leur activité, lancé la construction de leurs installations ou signé l'acte d'achat de leur futur terrain. **La Maison Kautzmann** a été la première à ouvrir ses portes, suivie de peu par **AS Ouvertures**.



Dans la **zone réservée aux industries**, la construction des **usines Bauder**, spécialiste allemand des toitures, devrait s'achever dans les prochains mois. Les installations du logisticien à valeur ajoutée **Hebting** et de la société de traitement de l'air **Geco** sont également terminées ou en voie de l'être. Enfin, la cuisine collective **API** démarrera prochainement son projet. Des négociations sont en cours avec d'autres entreprises pour poursuivre le développement d'Axioparc.



Les travaux d'accès à la ZAE, avec la création de deux rond-points pour permettre une circulation aisée, ont offert l'opportunité de **redynamiser l'entrée de Drusenheim**. En venant de Herrlisheim, ce sont ainsi la Maison du Pays Rhénan, le deuxième supermarché, un garage et d'autres entreprises qui se sont installés en profitant de l'espace supplémentaire disponible en périphérie urbaine par rapport au centre-ville.



La **zone artisanale Herdlach** continue également à se développer avec la phase 2 lancée en 2007, l'installation du siège d'Hoffmann France et d'autres sociétés. A l'heure actuelle cette zone comporte une quinzaine d'entreprises et des projets sont encore à venir, comme le bâtiment du Traiteur Schwoob.

# Une commune en mouvement

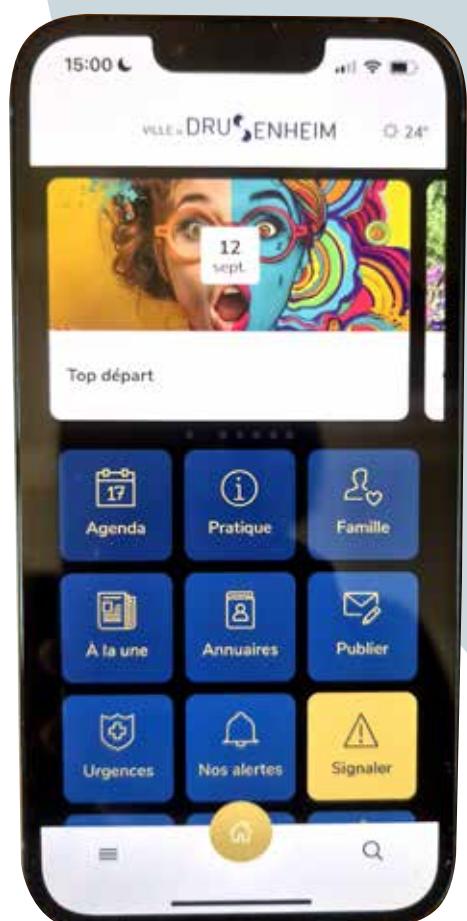


La Ville de Drusenheim accompagne le dynamisme de sa population et de ses entreprises, notamment avec une **communication institutionnelle efficace**. Bulletins municipaux réguliers, passés à quatre numéros par an en 2008, panneaux d'affichage électronique, présence cohérente sur les réseaux sociaux, mise en ligne du premier site web en 2006, et de sa troisième mouture en 2022.

Cette même année, la **commune a lancé son application** qui a rapidement été adoptée par la population. Cet outil a permis d'améliorer encore le partage d'informations entre la Ville et le public, et ce dans les deux sens. En effet, c'est un moyen facile pour les Drusenheimois·es de signaler un problème ou de contacter les services municipaux. L'application permet également d'envoyer des notifications en cas d'urgence.



Les services se sont aussi rapidement **adaptés aux évolutions des usagers**, par exemple avec la dématérialisation des démarches qui est aujourd'hui devenue la norme. Pour les administrés qui préfèrent le contact humain, toutefois, l'Hôtel de Ville offre **de larges horaires d'ouverture**, y compris le samedi matin, une exception parmi les communes de cette dimension. La création d'un service périscolaire en 2005 a également été une volonté forte de la municipalité pour accompagner les besoins des familles et des parents qui travaillent.



## Des partenariats efficaces



Une Ville ne peut fonctionner de manière optimale qu'en coopérant avec d'autres collectivités et entités, qu'elles soient publiques ou privées, et Drusenheim a su nouer et entretenir de **nombreux partenariats** au fil des ans. **La Communauté de Communes du Pays Rhénan** (CCPR) est l'un des principaux interlocuteurs de notre commune, qui permet d'optimiser notre fonc-

tionnement et d'améliorer encore l'offre de services proposés aux habitants. Elle regroupe 17 communes et 36 000 habitants. Le siège de l'intercommunalité est à Drusenheim. Notre commune, la plus grande de ce territoire, a toujours joué un rôle moteur au sein de la CCPR.

La Communauté de Communes s'est développée et enrichie depuis sa naissance voilà une décennie, le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Nos représentants au sein du conseil intercommunal ont surtout veillé à ce qu'elle soit un véritable plus pour les habitant·es. **De nouvelles compétences ont vu le jour** : création de l'Office de Tourisme, de France Services, d'une offre petite enfance, gestion de la piscine rénovée, un service de délivrance des passeports et cartes d'identité, la mobilité douce avec de nouvelles pistes cyclables sont quelques exemples de l'apport quotidien de la CCPR. Les échanges entre les différentes communes, les partages et la mise en commun sont également très enrichissants.



Au niveau intercommunal toujours, la Ville coopère avec la **RIEOM** (Régie Intercommunale d'Enlèvement des Ordures Ménagères) et le **SMITOM** (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères). Ces deux organismes sont chargés de la gestion des déchets, de leur recyclage et de leur incinération. Le **SDEA** (Syndicat Départemental de l'Eau et de l'Assainissement)

est également un partenaire de longue date dans le domaine de l'eau potable, de l'évacuation et épuration des eaux usées mais aussi pour la compétence **GeMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Ce programme est particulièrement important pour Drusenheim où l'eau a une place prépondérante.



La Ville travaille aussi en coopération étroite avec de nombreux autres partenaires pour proposer aux habitant·es une qualité de vie toujours optimale : SNCF et Région pour améliorer la desserte ferroviaire et les aménagements de la gare, Département notamment pour le domaine social et le collège, Etat bien entendu, pour la négociation de toutes les autorisations réglementaires urbanistiques, sociales et environnementales.

La Ville entretient aussi des liens forts avec les entreprises privées, comme la société Dow (actuellement Corteva Agriscience) qui a, par exemple, financé des équipements dans les écoles ou Hoffmann Group France qui participe au nettoyage de nos rues (Wold Clean Up Day).



# Investir pour la réussite de nos enfants

À Drusenheim, l'enfance et la jeunesse occupent une place centrale dans les priorités locales. De la petite enfance jusqu'au collège, la commune et ses partenaires agissent pour proposer des services adaptés, de qualité, répondant aux besoins des familles.

Structures d'accueil diversifiées, écoles modernisées, restauration scolaire soignée, périscolaire dynamique, enseignement bilingue, accès au numérique, éveil à la citoyenneté... L'ensemble de ces actions vise à offrir aux enfants un cadre propice à leur développement et à leur apprentissage.

Garantir à chaque enfant les meilleures conditions pour grandir, apprendre et s'épanouir, c'est poser les fondations solides de notre avenir collectif.

## Au côté des familles dès la petite enfance



En complément de l'accueil proposé par les assistantes maternelles, le **multi-accueil intercommunal**, ouvert en 2008 à Drusenheim, a élargi les possibilités de garde pour les jeunes enfants. Soutenu par les élus locaux, cette structure accueille majoritairement des enfants de la commune, répondant ainsi à une réelle demande. Une micro-crèche privée complète cette offre avec une douzaine de places supplémentaires.

Le **Relais Petite Enfance intercommunal**, également inauguré en 2008, à Herrlisheim, dessert l'ensemble du territoire. Il s'adresse aux parents comme aux assistantes maternelles, accompagnant les familles à la recherche d'une « nounou ». Il organise des activités pour les enfants ainsi que des soirées thématiques destinées aux particuliers et aux professionnel·les. Entre 2021 et 2022, il a notamment conduit une série d'actions de sensibilisation aux violences éducatives ordinaires, comprenant de nombreux événements, dont une soirée ciné-conférence à Drusenheim.



# Des conditions d'apprentissage optimales



Au cours des 25 années écoulées, **tous les établissements scolaires** de Drusenheim ont été **rénovés**. Le programme a démarré en 2003 avec les **deux écoles maternelles**.

« **La Farandole** » a été agrandie de 143 m<sup>2</sup> et s'est vue adjoindre une bibliothèque, un local pour les ATSEM, un bureau de direction, un dortoir et plusieurs salles pratiques.

Pour l'**école maternelle « Molière »**, l'extension a notamment permis d'ajouter une salle de classe supplémentaire, une bibliothèque et un bureau pour le poste de direction. Dans ces deux établissements, les abords ont été sécurisés et une rampe a permis l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.





Quelques années plus tard, en juin 2005, c'est au tour de l'**école élémentaire Jacques Gachot** d'être inaugurée. Ce projet majeur a consisté en la construction d'**un bâtiment reliant les trois structures** déjà présentes. Ces travaux ont permis d'ajouter trois salles de classe ainsi que des espaces spécialisés, notamment pour les arts plastiques et l'informatique. Surtout, l'extension a intégré un restaurant scolaire, qui a rendu possible la création du **service périscolaire Kiwini**.



Entre 2008 et 2011, le **collège** a bénéficié d'une **rénovation majeure**. Piloté par le Département, ce chantier comprenait la construction d'une **extension** pour accueillir de nouvelles classes, la **réorganisation** de l'**externat**, la **création** d'un **bâtiment central** abritant les services administratifs ainsi que le **centre de documentation** et **d'information**, sans oublier la rénovation des locaux existants. Ces travaux ont permis d'augmenter la **capacité d'accueil** de l'établissement jusqu'à **500 élèves**. Par ailleurs, le **réaménagement de la place Pierre Schott** en 2022, avec l'ajout d'une quarantaine de places de stationnement et la **création** d'un **espace végétal agréable**, a contribué à améliorer encore davantage le cadre environnant du collège.



## Beau succès du service périscolaire

Dès son ouverture officielle à la rentrée de septembre 2005, le Kiwini a rapidement **séduit les familles**, témoignant ainsi de la pertinence de ce nouveau service face à un besoin réel. Depuis vingt ans, il n'a cessé d'évoluer pour s'adapter aux attentes des familles et aux transformations du système scolaire. En 2014, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, des ateliers pédagogiques variés ont été introduits : sport, magie, marionnettes, cirque, entre autres. Parallèlement, des aménagements ont été réalisés pour accueillir tous les enfants scolarisés, y

compris les plus jeunes dès la petite section (dès 4 ans). Trois ans plus tard, une consultation auprès des familles a majoritairement conduit à un **retour à la semaine de quatre jours**. Le service périscolaire a de nouveau ajusté son offre, en proposant notamment **un créneau matinal dès 7h**, avant l'école, afin de faciliter la prise en charge des enfants dont les parents partent tôt au travail. A compter de la rentrée de septembre 2025, **le service sera étendu aux enfants de 3 ans**.



Les enfants scolarisés à Molière, relevant du **Kiwini**, étaient déplacés sur le site Jacques Gachot. Grâce à l'extension réalisée en 2015, les enfants sont désormais maintenus sur site. Doté d'équipements spécialement conçus pour les tout-petits et disposant de tout le matériel nécessaire pour distribuer les repas préparés par **la cuisine centrale de Jacques Gachot**, ce service offre une qualité de prise en charge équivalente. Là encore, le succès est au rendez-vous et ne se dément pas.



Plusieurs facteurs expliquent le succès du service périscolaire. Tout d'abord, l'équipe d'animation met un point d'honneur à proposer des activités variées, ludiques et parfaitement adaptées aux besoins des enfants. Ensuite, la qualité des repas constitue une priorité pour la Ville. Les menus se distinguent par la présence d'aliments biologiques, labellisés et issus de circuits courts. Les repas sont préparés sur place par un cuisinier dédié, et leur équilibre nutritionnel est rigoureusement contrôlé par une diététicienne. Le prestataire en place est également chargé de proposer des menus thématiques. Enfin, un argument de poids pour les familles : des tarifs accessibles, modulés en fonction des revenus, permettent au plus grand nombre de profiter d'un service à la fois abordable et de grande qualité.

# Un nouveau périscolaire pour répondre à la demande



La Ville a pris la décision en 2023 d'agrandir le périscolaire Jacques Gachot de 110 places.

**L'opération de réhabilitation extension du périscolaire Jacques Gachot est subventionnée au taux maximal de 80%, soit 2 014 484,80 € d'aides.**

Les travaux ont débuté par une réhabilitation du bâtiment existant, à l'été 2024, et la construction d'une extension, en cours d'achèvement. Ce nouvel espace comprend trois salles d'activités supplémentaires, un espace de repos dédié notamment aux plus jeunes, une salle à manger réservée aux élèves de maternelle, ainsi que des bureaux, sanitaires et locaux techniques adaptés.



L'ensemble sera inauguré à la veille de la rentrée 2025 et constitue un véritable investissement en faveur des enfants et de leur bien-être.

Doté d'une cour végétalisée, le nouveau périscolaire s'inscrit au cœur d'un quartier en pleine transformation. Bientôt entièrement piéton et largement végétalisé, le futur centre-bourg offrira un cadre sécurisé, confortable et propice au lien social pour les enfants des deux écoles... et les jeunes habitués du Kiwini. Le service périscolaire compte aujourd'hui un directeur, un directeur adjoint et 14 animateurs.



## Tous les outils pour un bel avenir

Depuis 2010, Drusenheim fait partie des communes labellisées « **site bilingue** ».

Le parcours a débuté à la maternelle et s'étend aujourd'hui jusqu'au collège, offrant aux élèves un enseignement **partiellement dispensé en allemand**. Ce dispositif permet aux enfants d'acquérir une maîtrise remarquable de la langue de Goethe, un véritable atout pour leur avenir professionnel, notamment dans une **région frontalière**. Mais les bénéfices ne s'arrêtent pas là : le bilinguisme précoce favorise également le développement des capacités cognitives, améliore la résolution de problèmes et stimule la créativité. Autant de compétences transversales précieuses dans leur parcours scolaire et au-delà.



Consciente des enjeux liés aux nouvelles technologies, la Ville s'est engagée à fournir aux élèves les outils nécessaires pour en maîtriser les usages.

Dès 2005, la rénovation de l'école Jacques Gachot a permis la **création d'une salle informatique** équipée de **17 ordinateurs**, financés grâce au soutien de l'entreprise Dow. Dix ans plus tard, toujours dans le cadre de ce partenariat, l'ensemble du parc informatique a été renouvelé afin de suivre l'évolution des équipements et des usages numériques.

Parallèlement, entre 2008 et 2010, toutes les classes de maternelle et de primaire ont été dotées de **tableaux blancs interactifs** (TBI). Véritables remplaçants des anciens tableaux noirs, ces outils offrent de nombreuses possibilités pédagogiques : accès à Internet, diffusion de documents multi-médias (vidéos, extraits sonores...), utilisation de logiciels éducatifs ou encore mise en œuvre de ressources interactives adaptées aux besoins des enseignants et des élèves.



Parce que l'apprentissage de la citoyenneté ne s'arrête pas aux portes de l'école, la Ville a souhaité donner la parole aux plus jeunes en créant un **Conseil Municipal des Enfants**.

Des élections ont ainsi été organisées en 2003, 2006, puis en 2016 et 2018. À travers ces différentes mandatures, les jeunes conseillers ont pu s'investir activement dans la vie de leur commune, en portant des projets qui leur tenaient à cœur.

Qu'il s'agisse de renforcer le lien intergénérationnel, d'améliorer la sécurité routière ou de protéger l'environnement,

leur ronnement, leurs actions ont été aussi variées que concrètes. À titre d'exemple, c'est à eux qu'a été confiée la mission de choisir les équipements du parc de jeux de la promenade de la Moder.

Pour les collégiens, l'engagement se poursuit au sein du Conseil Intercommunal des Jeunes, mis en place par l'Animation Jeunesse du Pays Rhénan en 2016. Ce dispositif leur permet de s'impliquer à l'échelle du territoire à travers des initiatives solidaires, festives ou environnementales. Des élections ont ainsi été organisées en 2003, 2006, puis en 2016, 2018 et 2021.

# Une ville animée et culturelle

## Un acteur culturel incontournable

En 1968, Drusenheim jouait déjà un rôle précurseur en créant la **Maison des Jeunes et de la Culture** (MJC). Après plus de 40 ans de bons et loyaux services, cette institution a laissé la place au **Pôle Culturel**. Pari osé, le Pôle a su convaincre les sceptiques en devenant un acteur incontournable du paysage culturel de la région.



Le Pôle Culturel propose chaque saison, une **programmation** foisonnante et variée. Des **spectacles de haute qualité à tarifs très accessibles** afin de toucher le plus large public. Concerts, théâtres, stand-up, numéros de magie, spectacles de cirque... la scène s'ouvre à une infinité d'univers, offrant aux spectateurs des moments intenses et mémorables. L'une des priorités dans l'élaboration de la programmation est de créer des passerelles avec le **jeune public**. Des actions culturelles menées en **partenariat avec les écoles** permettent ainsi d'éveiller la curiosité, de susciter l'enthousiasme et d'ouvrir de nouvelles perspectives aux enfants.





Avec le Pôle Culturel, la Ville a fait un choix clair en faveur de l'art contemporain. Il y a d'abord le **Musée PASO**, qui accueille 700 œuvres dont cet enfant de Drusenheim a fait don à sa commune d'origine. Il y a ensuite l'espace attenant où des artistes - peintres, mais aussi sculpteurs, plasticiens ou photographes - présentent des expositions temporaires de qualité. Depuis plusieurs années, nombre d'entre elles s'inscrivent dans le cycle autour des artistes fondateurs de l'art contemporain

en Alsace et dans l'espace rhénan, avec par exemple Raymond E. Waydelich, Jacques Thomann ou encore Camille Claus. Enfin, dans une volonté d'ouverture et d'accessibilité, le Pôle et la Ville proposent régulièrement des expositions en plein air sur de grands panneaux. Initiée en 2017 avec le collectif franco-allemand « Plakat Wand Kunst », cette démarche s'est poursuivie avec des photographies ou des thématiques plus actuelles comme les Jeux Olympiques en 2024.





Le **Pôle Culturel** accueille aussi une **Médiathèque** qui dépasse chaque année le millier d'abonnés actifs. Des tout-petits aux adultes, des amateurs de manga, de magazines, de livres, de films, de jeux de société aux mélomanes, la Médiathèque s'adresse à des publics très variés. Elle organise également de nombreuses

animations, accueille des classes, propose des soirées littéraires ou ludiques, des conférences et rencontres d'auteurs. Elle est une précieuse « porte d'entrée » vers la culture, permettant à de nombreux usagers de découvrir le Pôle Culturel d'une manière accessible et légère.





Enfin, le Pôle Culturel est également le cadre de nombreuses activités. Avec un **auditorium** idéal pour la pratique musicale, plusieurs salles polyvalentes, de très nombreuses associations s'y donnent rendez-vous. Plus d'une quinzaine de cours de musique se déroulent ainsi chaque semaine dans ses murs, tout comme des ateliers de dessin, de théâtre, d'écriture

et plus encore. Les activités sportives et de loisirs chapeautées par le Pôle sont également nombreuses : couture, club seniors, robotique, zumba, yoga ou encore danse. Loin de se contenter d'être une simple salle de spectacle, le Pôle Culturel est un **lieu foisonnant de vie** qui rassemble au quotidien.



## De grands évènements pour créer du lien

Même avant la naissance du Pôle Culturel, la Ville a fréquemment organisé de grandes manifestations qui ont réuni de très nombreux participants. Ce fut par exemple le cas des **festivals transfrontaliers** organisés sur les bords du Rhin avec nos voisins de **Rheinmünster**. En 2011, à l'occasion des 50 ans du bac Drusus, 2013, 2017 ou 2023, chaque édition de

ces rencontres a fait le plein et réuni les foules sur les rives du fleuve. Avec quelques grands noms de la culture rhénane, une mise en valeur de notre terroir commun ou des atouts touristiques de nos régions, ces évènements ont clairement rempli leur mission de réunir au-delà des frontières.





Consciente de l'importance du **devoir de mémoire**, la municipalité a toujours tenu à commémorer dignement les dates ayant marqué l'histoire de France et de notre commune. Chaque anniversaire de la Libération de Drusenheim, le **17 mars 1945**, est ainsi rappelé et une cérémonie de grande ampleur est organisée tous les cinq ans. La dernière en date, au printemps 2025, a été particulièrement appréciée avec un programme inédit

et de très nombreux évènements. Le centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, le 11 novembre 2018, a également rassemblé un nombreux public. Comme souvent, les jeunes étaient une composante importante de cette cérémonie car le maire Jacky Keller et son équipe tiennent à contribuer à la transmission de cette histoire auprès des nouvelles générations.







Enfin, la Ville organise ou accueille également de nombreux évènements variés. Après la pandémie du COVID, par exemple, les **Flâneries rythmées** ont été l'occasion de se retrouver pour des concerts en plein air, chaleureux et conviviaux. Ce sont parfois des partenaires de la commune qui décident d'y organiser leurs manifestations, comme la **grande Fête du Vélo** mise sur pied par le département en 2017 ou **les portes ouvertes du 28<sup>ème</sup> Groupe géographique**, un

régiment stationné à Oberhoffen/Moder avec lequel Drusenheim est jumelée. Toute autre ambiance, les fêtes de fin d'année sont également un moment fort de l'année, à Drusenheim comme dans toute l'Alsace. L'évènement à ne pas rater, c'est bien sûr **DRUS'Noël**, un grand marché de Noël en intérieur à l'Espace « Le Gabion » qui accueille plus d'une centaine d'exposants et des milliers de visiteurs. Une nouveauté est le marché de Noël en extérieur lancé en 2022.



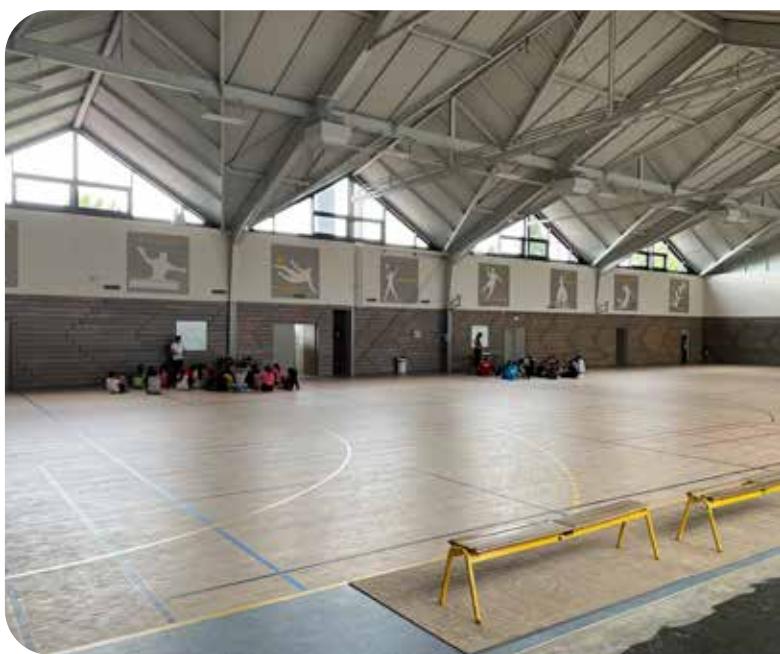
# Investir pour le bien-vivre ensemble

## Un tissu associatif exceptionnellement dense

**La Ville s'engage fortement pour la vie associative locale**, notamment sur le plan financier. Elle subventionne les associations **à hauteur de 45€ par jeune licencié drusenheimois** et soutient la **formation des encadrants**. Les nombreux équipements de la Ville sont également gracieusement mis à disposition des associations.

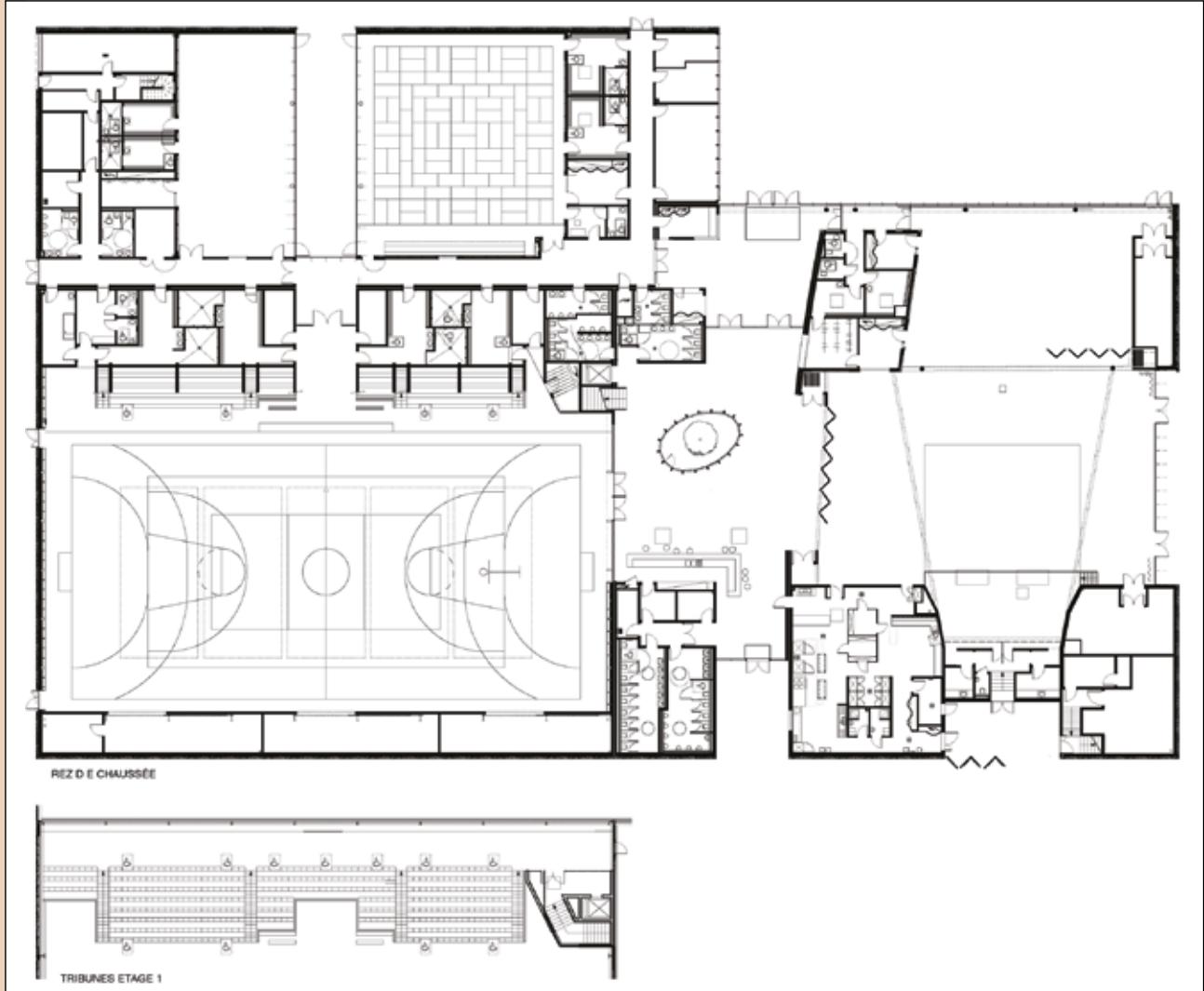
Les investissements, rénovations et travaux sont pris en charge par la commune, mais aussi l'entretien quotidien des bâtiments. Grâce à cet appui continu, la vie associative drusenheimoise affiche une vitalité exceptionnelle avec **plus d'une cinquantaine d'activités** sportives, culturelles et de loisirs.





**La création de l'Espace « Le Gabion »,** en 2007, a permis de développer un peu plus encore l'offre sportive déjà très intéressante. Ce bâtiment, avec sa salle omnisports qui venait doubler la capacité du gymnase existant, son dojo, ses salles de musculation et de danse, a servi de déclencheur pour la **création de nouvelles activités**

qui s'y épanouissent encore aujourd'hui : badminton, handball, danses, arts martiaux, musculation et fitness. **Le Pôle Culturel**, en 2013, a eu le même effet sur la pratique culturelle en permettant la naissance de sections d'arts plastiques, de chant, de musique, etc.





## Des équipements sportifs pour tous

L'Espace « Le Gabion » n'est de loin pas le seul équipement dont les associations locales font bon usage. Ces dernières années, la Ville a notamment créé **un club-house pour le tennis** (2009) et transformé les courts extérieurs en terrains de terre battue

artificielle (2017). **Le terrain de rugby** a été modernisé avec l'installation de poteaux normés et d'éclairage. **Un projet de club-house** est d'ailleurs à l'étude pour compléter ces installations.





**Le Football Club Drusenheim** est l'une des plus anciennes associations de la commune et l'une des plus importantes avec ses très nombreux licenciés. Son équipe fanion évolue au niveau régional, ce qui en fait aussi une association à part. La municipalité a donc régulièrement investi dans ces installations pour permettre une pratique confortable du sport le plus populaire de France. **Le terrain synthétique**, créé en

2019, garantit par exemple une surface de jeu praticable quelles que soient les conditions météorologiques. Durant l'année 2024, **un nouveau bâtiment**, moderne et aux normes récentes, a été construit. Abritant des **vestiaires** et une partie **club-house**, il a été achevé en janvier 2025. **Le terrain d'honneur** a alors été réaménagé, positionné désormais en parallèle du nouveau local.



En 1975, Drusenheim a construit une **piscine couverte**. Rare à l'époque, cet équipement a immédiatement été adopté par la population et des générations de Drusenheimois y ont fait leurs premières brasses. La compétence de la piscine a été transmise à la Communauté de Communes du Pays Rhénan afin de moins peser sur le budget communal, même si Drusenheim reste l'une des principales contributrices

à cet équipement. Les installations, obsolètes et peu écologiques, ont été entièrement reconstruites et le nouveau bâtiment a été inauguré en 2019. Avec **deux bassins**, un **espace de jeu extérieur** et des installations à la pointe, ce lieu a su évoluer tout en conservant un esprit chaleureux et des tarifs raisonnables qui ont fait son succès depuis 50 ans.





Le **gymnase intercommunal** a également été régulièrement amélioré par le SICES (Syndicat Intercommunal du Collège d'Éducation Supérieure), présidé par Jacky Keller. Récemment, par exemple, l'isolation thermique et la façade du bâtiment ont été refaites.

En 2024, des travaux d'ampleur menés en quelques mois seulement ont porté sur le changement complet du plateau sportif, la création de gradins, la peinture intérieure et le réaménagement de la partie conviviale.





Outre les associations et les équipements intérieurs, la Ville est aussi riche de nombreuses structures pour la pratique individuelle ou extérieure. Les nombreuses pistes cyclables et chemins de randonnées accueillent promeneurs, amateurs de la petite reine et runners. **Le city stade**, créé en 2008, réunit souvent les jeunes qui s'y retrouvent pour jouer au foot ou au basket.





Dans la superbe forêt du Rhin, **le parcours de santé** a été entièrement rénové en 2022. Agrandi avec une boucle autour de l'étang Hansegiessen, il offre 10 agrès aux sportifs, qu'ils soient d'un bon niveau ou du dimanche. A l'une de ses extrémités, les 5 machines du parc de fitness outdoor permettent de pratiquer quelques exercices de musculation, là aussi en s'adaptant à tous les niveaux.



Enfin, les nouveaux sports de glisse ont également droit de cité dans la commune. **Le skatepark** avait déjà ses fans, qu'ils pratiquent le skate, le roller ou la trottinette. Depuis cet été, **le pumptrack** élargit encore l'horizon des riders. Avec ses bosses et ses virages relevés, il a rapidement séduit les amoureux des sensations fortes.



Cette politique affirmée en faveur du sport, sans oublier toutes les actions pour favoriser le mouvement au quotidien, a valu à Drusenheim d'être labellisée « **Ville Sportive Grand Est** » en 2021 et « **Ville Active et Sportive** » en 2025. Le 15 juin 2023, la commune a eu l'honneur d'accueillir la **Tournée des Drapeaux Olympiques**, événement unique en présence de 300 élèves.

## Renforcer le lien intergénérationnel

Consciente que les générations ont besoin d'une relation forte pour pleinement s'épanouir, la municipalité veille à favoriser les moments qui réunissent seniors et jeunes. Chaque année, des classes de l'école élémentaire ou des enfants participant au périscolaire prennent part à des animations à **l'EHPAD Bel Automne**. Visite en costume pour Carnaval, spectacle pour les résidents,

collecte des souvenirs d'enfance des anciens, lectures, confection de bredele ou concours de bûches de Noël sont autant d'occasions d'échanger. Par ces moments de partage, les participants découvrent qu'ils ont plus en commun que ce qu'il paraît de prime abord et que, malgré la différence d'âge, ils peuvent se réunir autour d'activités et d'émotions communes.



En 2023 et 2024, la Ville et l'EHPAD ont organisé une marche à l'occasion de la Semaine Bleue. De quelques mois à plus de 100 ans, les participants à pied ou en fauteuil roulant ont parcouru la commune. Hors des murs de l'EHPAD, les résidents apprécient une jolie balade dans la Ville et les plus jeunes sont ravis de cette opportunité de rencontrer « les papis et mamies ».



A leur arrivée à la tête de la Ville, Jacky Keller et son équipe ont tenu à maintenir la tradition de **la Journée des Ainés** instaurée en 1969 déjà. Après une pause de 2 ans pour protéger les seniors du COVID, cette journée festive et chaleureuse a repris en 2022. Mélant moment spirituel avec une cérémonie religieuse, bon repas et danse, elle réunit généralement environ 350 personnes âgées de 72 ans et plus à l'Espace « Le Gabion », sans oublier les résidents de l'EHPAD qui profitent du même déjeuner, concocté par les cuisiniers de l'établissement et le personnel communal.



Depuis une dizaine d'années, la Ville organise **des ateliers destinés aux seniors**. D'abord ponctuels, par exemple des réunions de prévention avec la gendarmerie, ces évènements se sont développés depuis 2022. Désormais, 2 à 3 séries de rencontres sont prévues chaque année sur des thèmes aussi variés que la santé cardiovasculaire, la mémoire, la conduite ou la prévention des chutes. Chaque session est mise sur pied avec une association spécialisée, animée par des professionnels et le succès est au rendez-vous : la quinzaine de places disponibles ne reste pas libre très longtemps.



## La qualité reconnue de l'EHPAD Bel Automne

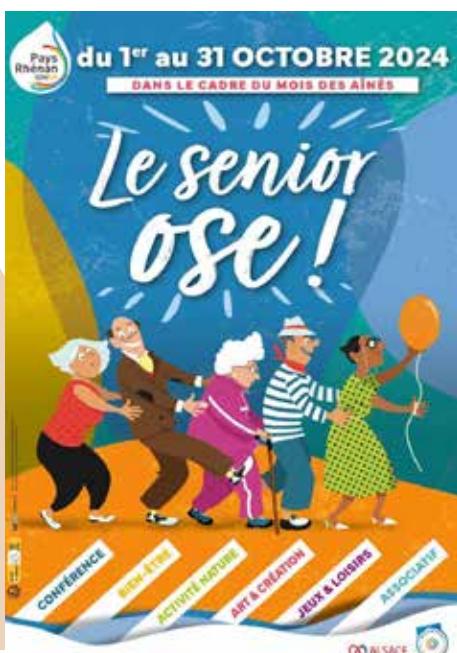
Ouverte en juin 1990, ce qui était à l'époque **la Maison de Retraite** a accueilli au total près de 900 seniors. Elle a bien changé depuis, s'adaptant aux évolutions de la société. Au fil des ans, les résidents de l'établissement sont devenus en moyenne plus âgés et plus dépendants. Le passage au **statut d'EHPAD** (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) en 2008 a formalisé ces adaptations. La qualité du soin offert aux 80 résidents, en revanche, est restée constante. Dans une volonté affirmée de

bientraitance, l'équipe s'attache à prendre en charge les seniors dans le respect de leurs besoins et souhaits individuels. De 14 personnes à l'ouverture, l'équipe est aujourd'hui passée à 49 équivalents temps plein et s'est renforcée de professionnels pour répondre aux nouveaux défis des personnes âgées : psychologue, animatrice, médecin coordonnateur, etc. Au quotidien, tous ces agents dévoués organisent de nombreuses animations pour que la vie à l'EHPAD continue à être empreinte de joie, de partage et de découvertes.



20 ans après son ouverture, l'EHPAD a connu d'**importants travaux** : nouveaux espaces médical et d'accueil, agrandissement de la salle commune et de la cuisine, mise aux normes incendie du bâtiment, installation d'un groupe électrogène assurant 3 jours d'autonomie électrique et rénovation des chambres. 12 de ces dernières ont été agrandies et totalement refaites, les autres ont été équipées de nouvelles huisseries et de volets électriques. D'autres opérations plus légères ont été menées depuis, comme la création en 2016 d'une salle de bains spéciale pour la toilette des résidents devant rester couchés ou l'extension des vestiaires du personnel en 2023.

Parmi les professionnels du secteur comme auprès des familles et des seniors, le **Bel Automne** est reconnu comme un **excellent EHPAD**. Cela tient aux tarifs raisonnables, aux soins de qualité prodigués par l'équipe pluridisciplinaire, à la richesse des animations mais aussi au superbe environnement. Le parc, très apprécié, fait entrer la nature dans l'établissement et rappelle le passage des saisons. En 2019, il a été complété avec un jardin potager, le « **Jardin de Paulette** », et le poulailler. Les résidents qui le souhaitent participent à l'entretien de ce lieu pleinement accessible, traditionnellement rejoints par des enfants pour les plantations du début de saison.



En 2017, la Ville a créé **DRUS'Seniors**, une brochure spécialement dédiée aux aînés. Sur plus de 50 pages, elle apporte conseils, contacts et informations pratiques. Droits, logement, santé, activités, tous les domaines utiles sont passés en revue.

Au niveau intercommunal aussi, animations et ateliers sont régulièrement dédiés aux plus de 60 ans. La Communauté de Communes du Pays Rhénan s'est dotée d'une **coordinatrice seniors** en 2023. Elle anime le réseau de partenaires œuvrant dans ce domaine, coordonne les initiatives et propose un programme régulièrement enrichi. En 2024, de nombreux évènements se sont par exemple déroulés sur tout le territoire dans le cadre du **Mois des Aînés** : sport, conférences, bien-être et activités nature, ludiques, artistiques ou associatives.

## Amitié et jumelages : des liens forts

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, la population de Drusenheim fut évacuée à **Saint-Léonard de Noblat** durant un an. Trente ans plus tard, en 1969, les deux villes se sont retrouvées pour les premières **Journées de l'Amitié et du Souvenir**. Comme leur nom l'indique, ces Journées rendent à la fois hommage au passé commun des deux cités mais permettent aussi d'entretenir l'amitié d'aujourd'hui et de demain. Très attachés à ce

lien, les élus de la municipalité ont veillé à le préserver et à l'enrichir. Nous avons accueilli régulièrement une délégation Miaulétoune et nous nous sommes rendus à Saint-Léonard à de nombreuses reprises. En 2025, nous avons eu notre **17<sup>ème</sup> rencontre**. Associations et échanges individuels ont également été nombreux entre chaque visite officielle.





Jumelées officiellement depuis 1970, Drusenheim et la **ville luxembourgeoise de Schifflange** s'étaient un peu perdues de vue durant les années 1990. En 2005, le maire Jacky Keller et le bourgmestre Roland Schreiner ont refait connaissance lors d'une rencontre des maires européens à Matignon. A compter de cette date, des échanges et visites beaucoup plus réguliers ont été

organisés. Tout récemment encore, une délégation d'élus municipaux s'est rendue à Schifflange pour rencontrer les bourgmestres sortant et futur (ci-dessus, autour de Jacky Keller, à gauche Paul Weimerskirch et à droite le nouveau, Carlo Feiereisen) et découvrir quelques récents projets de la commune jumelle.



Avec une conscience aigüe de l'importance des liens entre armée et population, la municipalité a tenu à nouer un jumelage formel avec différents régiments stationnés à Oberhoffen/Moder. En 2002, ce fut d'abord avec la **3<sup>ème</sup> batterie de tir du 12<sup>ème</sup> régiment d'artillerie**, et en 2018 avec la **1<sup>re</sup> batterie du 28<sup>ème</sup> groupe géographique**. Dans le cadre de ce jumelage, de nombreux événements ont été organisés : exercices militaires sur le ban

communal, portes ouvertes décentralisées à Drusenheim, passations de commandement, séances de rencontre et d'information dans les écoles, etc. Les militaires sont également fidèles lors des **cérémonies patriotiques de la Ville**, qu'il s'agisse des commémorations annuelles ou de grands événements comme le récent 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération.

# Préserver notre environnement

Drusenheim est dotée d'un environnement naturel particulièrement riche, comprenant la forêt rhénane classée au biotope, de nombreuses roselières, trois cours d'eau et des étangs. Pour préserver ces espaces et la grande biodiversité qu'ils abritent, des mesures de protection ont été mises en place et sont régulièrement développées et renforcées.

## Les arbres, un besoin vital



L'entretien, le remplacement des arbres malades et la plantation de nouveaux arbres jouent un rôle essentiel pour le cadre de vie de Drusenheim. Ce **verdissement au cœur de la Ville** participe à la construction de la **trame verte**, réduit la sensation de chaleur en été, améliore le bilan carbone dans la commune, et bien plus encore. C'est derniers 15 ans, plus de **1000 arbres nouvellement plantés** ont enrichi le patrimoine végétal à l'intérieur de la Ville.

La **forêt rhénane** est l'une des plus belles forêts de plaine en Europe, avec des caractéristiques exceptionnelles et une variété de flore et de faune unique. Cette forêt alluviale à l'équilibre fragile a déjà souffert de changements d'importance, notamment la régularisation du Rhin qui l'a privée des crues si précieuses à son biotope. Elle est **classée en forêt de protection** et



la partie du Kreuzhein en **Biotope de Conservation**. La Ville travaille donc sans relâche pour réduire au maximum l'impact des activités humaines, appliquer avec fermeté des mesures de préservation, mener des actions de communication et de sensibilisation. De nouveaux panneaux d'information ont été installés à l'entrée du parcours de santé rénové, dévoilant la faune, la flore et l'environnement rhénan si typique.

La Ville travaille en concertation avec l'**ONF (Office National des Forêts)** afin de garantir une **gestion durable et raisonnée** de son patrimoine sylvestre. Désormais confirmé par la **certification PEFC** (Programme de reconnaissance des certifications forestières), cet engagement se voit aussi bien dans la forêt rhénane que dans les autres espaces forestiers sur le ban communal. Cet organisme a également apporté son expertise pour **replanter plus de 17 000 arbres** en remplacement de ceux victimes d'un champignon.



## Trames vertes et bleue



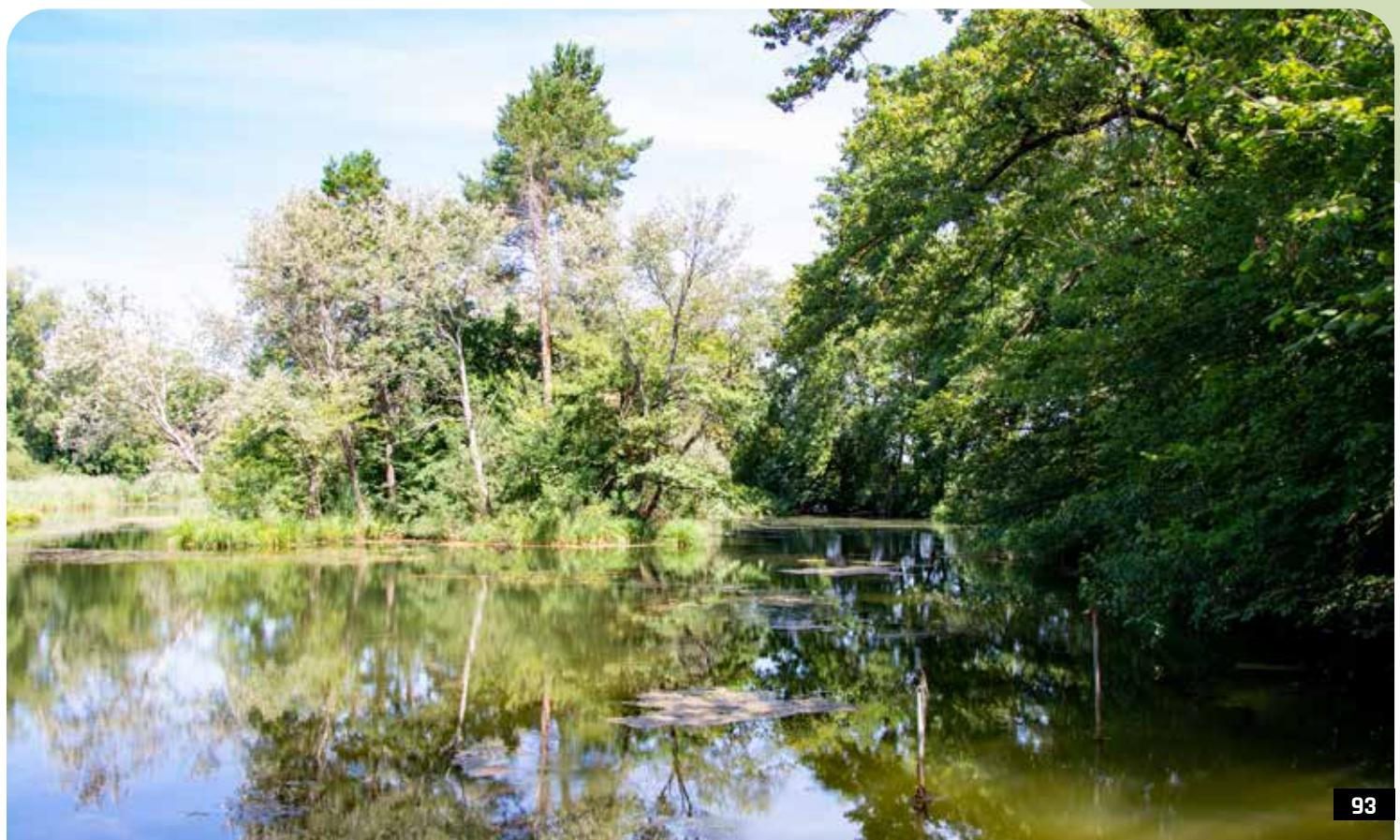
Depuis plus de 20 ans, Drusenheim s'est engagée dans la mise en œuvre d'une **trame verte**. Ce projet, vise à favoriser les corridors écologiques en rétablissant les connexions entre les espaces naturels, à entretenir la cohabitation des milieux naturel et urbain et à inviter la nature en ville. Ce paramètre est intégré dans tous les chantiers d'ampleur menés par la Ville. A la bordure des lotissements, par exemple, des bandes naturelles constituent à la fois un lien et une zone-tampon entre

les espaces urbains et la forêt. D'autres projets ont visé à créer **des coulées vertes** reliant les quartiers périphériques et le centre-ville : promenade de la Moder, Allée du Rhin, zone Axioparc, etc. La plantation d'arbres, d'arbustes, de vivaces sur les différents axes renforcent et consolident la trame verte tout en **favorisant la biodiversité** et en permettant à la faune de circuler comme une araignée sur sa toile dans ce réseau ininterrompu.



Une démarche similaire à celle de la trame verte est menée pour le **milieu aquatique**, particulièrement important à Drusenheim. Cette **trame bleue** vise le même objectif : créer des liens entre les espaces naturels, favoriser la biodiversité et la circulation des espèces animales et végétales. Ces actions concernent aussi bien les **trois cours d'eau** du ban communal (**Rhin, Kreuzrhein et Moder**) que les **zones humides**. Pour préserver ces espaces fragiles, plusieurs bras de la rivière Moder sont interdits à la navigation tout ou partie de l'année, ainsi que certains étangs. L'une des premières mesures de la nouvelle municipalité, en 2001, fut la création d'un **bras d'eau vive au Barrwald** (Moder) afin de permettre la migration des poissons et de recréer un milieu favorable aux espèces végétales locales.

Une attention particulière est portée au **respect des cycles saisonniers**, en laissant par exemple la montée des eaux dans les secteurs marécageux de la forêt rhénane se faire d'une manière naturelle, voire en l'encourageant. En 2017, la commune a acquis un terrain en zone humide de plus de 420 ares avec un étang et de l'eau affleurante. Classé **Natura 2000**, cet espace est géré par l'ONF dont la mission est de protéger ce milieu si précieux et fragile.



## Gérer durablement, une évidence !



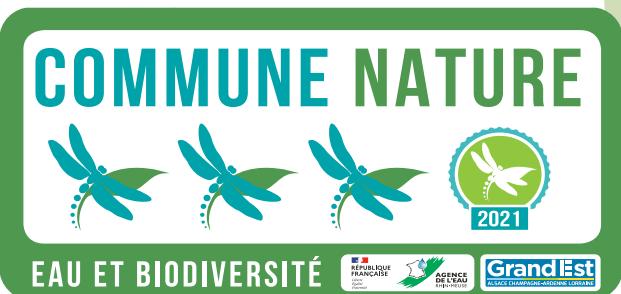
En 2016, un **plan de gestion différenciée** a été mis en œuvre sur la commune. Il vise notamment à préserver l'environnement tout en optimisant le travail des agents : l'objectif est de **faire moins, mais mieux** ! Ce plan définit trois niveaux d'entretien en fonction des lieux, laissant par exemple les espaces champêtres et naturels vivre « librement » et favorisant ainsi la biodiversité.



Sans attendre l'entrée en vigueur de la réglementation la rendant obligatoire, la Ville de Drusenheim s'est très tôt engagée dans une **démarche de réduction des produits phytosanitaires**. Ceux-ci ont été entièrement abandonnés depuis 2019. A la place, les agents utilisent des outils mécaniques pour le désherbage, contrôlent une colonisation végétale sur certaines surfaces minérales et sélectionnent des essences peu sensibles aux parasites et maladies. Des **mesures préventives** sont également intégrées **dès la phase de conception des massifs** : diversité végétale permettant de diminuer le risque épidémiologique, utilisation de paillage ou de plantes couvre-sol, etc.



**Les pollinisateurs, indispensables à la vie et à la biodiversité**, sont particulièrement gâtés à Drusenheim : hôtels à insectes fabriqués avec les enfants, sélection de plantes nourricières, abandon de tout insecticide phytosanitaire. Dans le cadre des traitements de démoustication, seul un insecticide biologique spécifique aux larves de moustique est utilisé lors de campagnes principalement réalisées à pied. **Des actions de sensibilisation** sont régulièrement partagées sur nos supports de communication afin d'informer et d'encourager les habitants à participer à cette démarche environnementale. Des nichoirs à mésanges et chauve-souris ont également été installés afin de favoriser la venue de ces prédateurs naturels des moustiques.



La commune a été récompensée de cette politique environnementale poussée par le **label Commune Nature « deux libellules »** dès 2014. En 2021, elle a obtenu le plus haut niveau, **trois libellules, accompagné de la distinction « Coup de cœur »**. Cette reconnaissance exceptionnelle vise à mettre en avant les communes qui, au-delà de leur démarche générale, s'engagent activement à travers **des actions ambitieuses** pour améliorer la gestion des ressources en eau, la biodiversité et l'aménagement de l'espace en tenant compte des enjeux du territoire. Quatre ans plus tard, la commune a su maintenir ce niveau d'excellence.

## Préserver aujourd'hui les ressources de demain

Régulièrement, des travaux de **rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement** sont entrepris afin de prévenir les déperditions d'eau ou les risques de pollution de la nappe phréatique. Lors de la conception des espaces verts, des mesures préventives sont également mises en œuvre pour favoriser une **gestion raisonnée de l'eau** : paillage, choix de plantes moins gourmandes en eau, plantes couvre-sol, arrosage automatique par goutte-à-goutte avec une veille des compteurs pour repérer rapidement toute fuite, etc.





Pour augmenter sa capacité et optimiser son fonctionnement, **la station d'épuration de Drusenheim** a été rénovée et agrandie entre 2022 et 2024. Cet investissement de 4 millions d'euros pour le périmètre du SDEA regroupant les 4 communes (Drusenheim, Offendorf, Gombsheim et Kilstett) portait notamment sur la filière eau, celle de traitement des boues et la construction d'un hangar pour leur stockage.



Dans chaque projet, **la désimperméabilisation des sols** est envisagée et privilégiée si elle est possible. Ce fut par exemple le cas lors de la rénovation de la **rue du Chemin de fer et de la rue Beethoven** où une plus d'une cinquantaine de places de stationnement enherbées ont été créées. **Place du Maire Pierre Schott**, aussi, la quarantaine d'emplacements est végétalisée pour prolonger le verdissement de cet espace. Les **toits plats** des nouveaux bâtiments sont **végétalisés** : Pôle Culturel, multi-accueil intercommunal, Hôtel de Ville, entre autres. Enfin, **des noues de récupération des eaux de pluie** sont intégrées dans les lotissements récents. C'est par exemple le cas au « Stockwoerth », dans le futur quartier « Jeanne d'Arc » et à l'Axioparc.



En 2012, la **redevance des ordures ménagères** est devenue **incitative** et les foyers de Drusenheim ont été équipés de **trois bacs** : ordures ménagères, recyclables et verre. La Ville soutient et partage les actions de la RIEOM (Régie Intercommunale d'Enlèvement des Ordures Ménagères) pour encourager le compostage, sensibiliser le public aux bons gestes, etc. A son niveau, le service municipal des espaces verts vise à optimiser les déchets au maximum, par exemple en utilisant les résidus de taille comme paillage ou des tondeuses permettant le mulching. L'ensemble des déchets verts ne pouvant être recyclés sont compostés sur une plateforme. En partenariat avec un salon de coiffure local, la Ville a commencé en 2024 à utiliser des « tapis de cheveux » comme toiles de paillage. Elles favorisent la rétention de l'eau, réduisent le désherbage et enrichissent le sol en se décomposant. Ce nouveau produit s'est révélé être un excellent outil dont l'usage sera développé à l'avenir.

Depuis 2021, le **service Oktave** accompagne les particuliers dans leurs **projets de rénovation énergétique**. Mis en place par la Région Grand Est et l'ADEME, il propose un conseil technique complet et des solutions de financement personnalisées. Informations sur les subventions disponibles et préfinancement des aides, sélection de professionnels certifiés et surtout accompagnement sur mesure sont les points forts de ce service.



La Ville de Drusenheim opte pour l'achat de **véhicules à faible émission** de gaz à effet de serre. Le parc automobile des services techniques est déjà doté de deux véhicules 100% électriques acquis en 2016 et 2019. Concernant le petit matériel, la réparation et l'entretien sont privilégiés. A défaut, le remplacement intervient au regard des critères de réduction de l'impact environnemental, de baisse de la consommation, de durabilité, d'ergonomie et de réduction des nuisances sonores.



De décembre 2018 à septembre 2021, la Communauté de Communes a mené, en collaboration avec les communes, les partenaires et les habitants, à travers le Club Climat, la définition du premier **Plan Climat Air énergie territorial du Pays Rhénan**. Ce projet territorial de développement durable **prend en compte l'ensemble des problématiques Climat** et se décline en plusieurs axes d'actions tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables. La Commune a veillé à la mise en œuvre de ce plan d'action par une forte sensibilisation des habitants et professionnels. Pour favoriser une dynamique positive, des gestes simples de la vie quotidienne ont été encouragés, notamment via la communication institutionnelle.



Dans le cadre du Plan Climat, une campagne intercommunale a été lancée pour **encourager les mobilités à faibles émissions**. En 2023, des **bornes de recharge** pour véhicules électriques ont été installées, faisant de Drusenheim la commune la mieux équipée de la bande rhénane avec un total de **9 bornes**.

**Le covoiturage** est soutenu grâce à des aides et des incitations financières, sans oublier les parkings réservés. La promotion des déplacements à vélo s'appuie sur un **schéma directeur cyclable** visant à rénover et développer le réseau intercommunal de pistes, bandes et voies cyclables. **La subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique**, votée pour la première fois en 2023, a été reconduite en 2025. Enfin, la municipalité soutient fermement **la desserte ferroviaire de Drusenheim**, prônant l'augmentation du cadencement et l'amélioration des services, par exemple avec l agrandissement du parking en 2019.

Consciente du poids énergétique de l'éclairage public, la Commune a initié une **transition vers les LED** dès 2012. En 2025, 56% du parc d'éclairage est passé en LED. Un plan pluriannuel a été adopté, afin d'atteindre 80% en 2027. Ces éclairages offrent une meilleure visibilité et un rendu des couleurs supérieur, ce qui améliore la sécurité tout en permettant d'importantes économies d'énergie. De plus, depuis 2022, l'éclairage public est interrompu de 23h à 5h, sauf sur l'axe principal où il est réduit de 70%. Grâce à cette démarche, une économie d'énergie d'environ 70% a d'ores et déjà été atteinte.

Dans chaque projet d'ampleur, la sobriété énergétique a été un paramètre primordial. C'est ainsi que le Pôle Culturel bénéficie d'une **pompe à chaleur**, une source d'énergie renouvelable et décarbonée. En 2022, avec la flambée des coûts de fourniture du gaz et de l'électricité, des mesures ont été prises pour limiter le poids de cette explosion des prix : limitation du chauffage à 19°C dans les bâtiments de la Ville, réduction de la température de l'eau chaude dans les structures sportives, coupure de l'éclairage public la nuit et de celui des bâtiments publics, etc.



# Gestion financière

**Depuis 2001, la bonne gestion des finances publiques a été une priorité constante. Grâce à une politique budgétaire rigoureuse et responsable, nous avons œuvré pour concilier investissements utiles, maîtrise des dépenses, et équilibre financier.**

## Impacts financiers

Depuis deux décennies, les communes ont vu leurs ressources baisser profondément, sous l'effet de plusieurs réformes de l'État. Ces changements ont eu un impact direct sur la capacité des collectivités locales à financer les services publics, investir et anticiper l'avenir.

### BAISSE ET GEL DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Pendant longtemps, les dotations versées par l'État (notamment la Dotation Globale de Fonctionnement, DGF) représentaient une part importante des recettes communales. Depuis 2010, ces dotations ont été gelées, puis réduites entre 2014 et 2025, dans un effort national de réduction des déficits publics. Résultat pour Drusenheim : des ressources en moins (environ 400 000 €/an), alors que les charges des communes, elles, continuaient d'augmenter.

### SUPPRESSION D'IMPÔTS LOCAUX

Suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales (2020-2023), bénéfique pour les ménages, mais privant les communes d'un levier fiscal direct.

### DE NOUVELLES COMPÉTENCES, SANS MOYENS ASSOCIÉS

L'État a transféré de nombreuses compétences aux communes ou intercommunalités : urbanisme, eau, assainissement, développement économique, petite enfance, titres d'identité, etc. Les financements transférés ne couvrent pas les coûts réels de fonctionnement, gревant ainsi la capacité d'investissement de la Commune.

### UNE PRESSION CROISSANTE SUR LES DÉPENSES

Les communes font face à l'augmentation des charges de personnel (SMIC, point d'indice...), qui représente en moyenne 40% de ses dépenses de fonctionnement, l'inflation (énergie, travaux publics...) et des exigences croissantes en matière de services, transition écologique, sécurité...

## Une recherche d'équilibre constante

Nous avons mis en place une politique budgétaire basée sur la rigueur et la performance. Cela s'est traduit par :

### UNE SECTION DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRATRICE D'UN EXCÉDENT SUPÉRIEUR À LA MOYENNE NATIONALE

Signe d'une gestion financière saine, les produits de fonctionnement ont toujours été nettement supérieurs aux charges de fonctionnement. Le résultat de la section de fonctionnement de la Ville de Drusenheim est largement au-dessus de la moyenne nationale des communes de tailles similaires. Elle dégage **un excédent moyen annuel** sur les cinq dernières années d'environ **1,85 millions d'euros**.

### UNE RECHERCHE CONSTANTE D'ÉCONOMIES

Ce résultat est le fruit d'une recherche permanente d'optimisation des coûts : veille interne sur les consommations, usage des procédures négociées dans le cadre des marchés publics, mise à jour technologiques permanentes (achats de logiciels récents plus performants, de véhicules moins polluants, éclairage LED, etc.).

### UNE BONNE GESTION DES SERVICES ET DES RESSOURCES INTERNES

Toujours dans un souci de performance, le fonctionnement des services fait systématiquement l'objet d'un comparatif des coûts directs et indirects entre internalisation et externalisation, afin d'identifier la solution de mise en œuvre la plus performante.

## Des investissements structurants sans alourdir la dette

Nous avons mené **une politique d'investissement ambitieuse** mais mesurée, en finançant les projets par des ressources propres et des subventions plutôt que par l'endettement systématique. Pour limiter la dette, plusieurs axes stratégiques ont été menés :

### RECHERCHE ACTIVE DES SUBVENTIONS

Face au désengagement de l'État, la recherche de financements externes est un levier de financement majeur. De 2001 à 2025 la Commune a investi 88 674 000 € et a bénéficié de 20 963 000 € de subventions et d'aides, soit un **taux de financement externe moyen de 23,6 %**.

### L'AMÉNAGEMENT DE LOTISSEMENTS : UN BESOIN FACE À LA LOI ZAN, UNE SOURCE FINANCIÈRE ET FISCALE

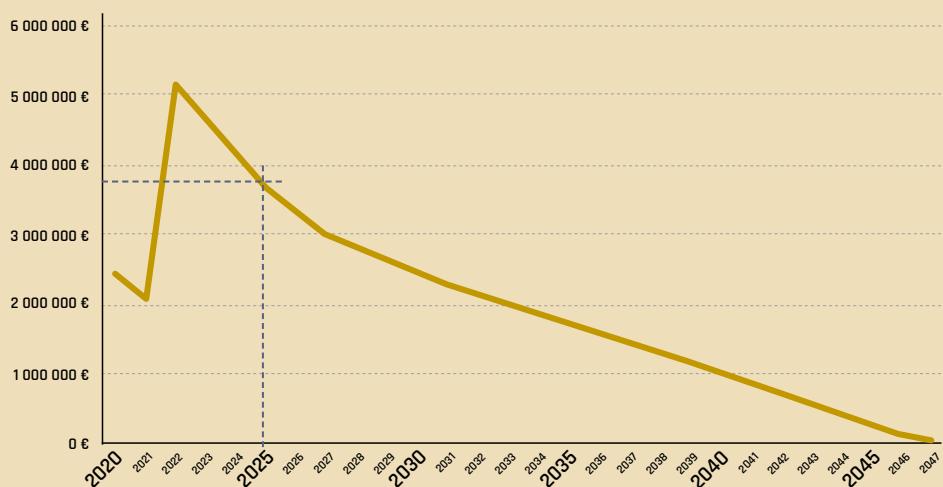
La Commune a fait le **choix ambitieux de procéder en propre à l'aménagement et à la commercialisation de nouveaux lotissements**. Les avantages sont multiples :

- L'installation de nouveaux habitants augmente à terme les recettes fiscales (taxe foncière, dotations de l'État, etc.), et face au vieillissement accru de la population, participe à la dynamisation du territoire (écoles, vie associative etc.)
- La vente des terrains des lotissements a généré des recettes confortables permettant de faire de nouveaux investissements.

## Un endettement maîtrisé

En 2025, le capital restant dû au titre des emprunts s'élevait à 3 635 268 €, soit 662 € / habitant. Ce montant est décomposé comme suit :

### Evolution de la dette



### Remboursement annuel de la dette



La commune a fait un prêt relais pour les travaux du lotissement Jeanne d'Arc de 1,4 millions d'euros remboursable au fur et à mesure de la vente des terrains pour une durée maximale de 3 ans.

## Une fiscalité locale des plus basses

Conscients du pouvoir d'achat des habitants, nous avons fait **le choix de la stabilité fiscale** : la fiscalité de Drusenheim est **l'une des plus basses** de la Communauté de Communes du Pays Rhénan et de la strate des communes de même importance.

En 2025, la taxe foncière de Drusenheim est de 24,48% pour le bâti, 39,78% pour le non bâti. En comparaison, la moyenne de la Communauté de Communes du Pays Rhénan s'élève à 27,15% pour le bâti et 48,17% pour le non bâti.

## Un soutien au développement local

Malgré les contraintes budgétaires, nous avons continué à soutenir les associations, les commerces de proximité et les partenaires institutionnels :

- Le tissu économique est en plein développement. En plus, la zone d'activité Axioparc a attiré de grandes entreprises (Bauder, Geco, Hefting, API, etc.) et des contacts avec d'autres prospects sont en cours
- Les associations locales bénéficient d'équipements modernes et d'un soutien financier (aide à la pratique de la culture et du sport, aide à la licence, etc.) ;
- Les infrastructures publiques sont régulièrement réhabilitées et entretenues pour offrir des installations adaptées et performantes ;
- Une politique de proximité des services et des commerces : présence d'un bureau de poste, de la gendarmerie, de France Services, supermarchés, magasins, etc.

## Conclusion

**Le bilan budgétaire démontre que la municipalité de Drusenheim a su concilier un investissement ambitieux avec une gestion rigoureuse et une fiscalité mesurée. Le résultat : une collectivité dynamique, économiquement attractive, orientée vers le futur sans pour autant peser sur les ménages.**

# Membres du Conseil Municipal



## MANDAT 2001-2008

- Jacky Keller, maire
- Marie-Anne Julien, Jérôme Dietrich, Robert Berling, Yolande Wolff, Nicolas Kormann, adjointes et adjoints au maire
- Jean-Claude Kormann, Raymond Brestenbach, Cathie Cousandier-Wilhelm, Valentin Schott, Denise Hoch, Michèle Lemoine, Richard Weissenburger, Dominique Hamm, Jacques Wilhelm, Bernard Eichwald, Myriam Eber, Marie-Odile Peter, Dominique Diemer, Michel Klein, Patrick Kormann, Richard Schall, Richard Kormann, Fernand Kientz, Doris Atanazio, Pia Wendling, Marie-Félice Hulskens (2001-2005), Jean-Michel Klingler (2005-2008), conseillères et conseillers municipaux



## MANDAT 2008-2014

- Jacky Keller, maire
- Marie-Anne Julien, Jérôme Dietrich, Robert Berling, Yolande Wolff, Nicolas Kormann, adjointes et adjoints au maire
- Denise Hoch, Marie-Odile Peter, Valentin Schott, Dominique Hamm, Bernard Eichwald, Dominique Diemer, Michel Klein, Claudine Muller, Patrick Kormann, Laurence Dietrich, Patrick Schwoob, Magali Wurtz, Bernard Gluck, Nathalie Roos, Mathieu Frey, Joëlle Letzelter, Jérémy Keller, Myriam Eber, Richard Kormann, Fernand Kientz, Jean-Michel Klingler, conseillères et conseillers municipaux



## **MANDAT 2014-2020**

- Jacky Keller, maire
- Marie-Anne Julien, Jérôme Dietrich, Robert Berling, Yolande Wolff, Nicolas Kormann, Michel Klein, Denise Hoch, adjointes et adjoints au maire
- Marie-Odile Peter, Valentin Schott, Dominique Hamm, Bernard Eichwald, Dominique Chaumont, Michel Klein, Claudine Muller, Richard Kormann, Laurence Dietrich, Patrick Schwoob, Nathalie Roos, Patrick Kormann, Joëlle Letzelter, Fernand Kientz, Angèle Peter, Eric Clauss (2014-2015), Marcel Vierling, Michel Nonnenmacher, Jean-Michel Klingler, Véronique Steinmetz, Sébastien Liess (2014-2017), Doris Atanazio, Nadège Ulrich (2015-2020), Thomas Kormann (2017-2020), conseillères et conseillers municipaux.



## **MANDAT 2020-2026**

- Jacky Keller, maire
- Marie-Anne Julien, Michel Klein, Yolande Wolff, Nicolas Kormann, Denise Hoch, Bernard Eichwald, adjointes et adjoints au maire
- Valentin Schott, Nathalie Roos, Marie-Odile Peter, Nicolas Schiff, Dominique Chaumont, Benoît Veith, Claudine Muller, Christophe Schultz, Laurence Dietrich, Philippe Sigrist, Angèle Peter, Christian Klingler-Bui, Nadège Ulrich, Jean-Michel Klingler, Christelle Chevallier-Jourdain, Jean-Philippe Meyer, Laure Ceressia, Matthieu Steffan, Annick Seybold, Eric Berling (2020-2021), Stéphanie Steinmetz, Fabien Kistler, conseillères et conseillers municipaux

**Ce qui fait une ville,  
ce sont ses habitants.**

**Ce qui fait un mandat,  
c'est ce qu'on construit  
ensemble.**

